

rapp port financier semestriel

2019

sommaire

1	Message du Directeur Général	1
2	Chiffres clés du premier semestre 2019	3
3	Faits marquants – contrats 2019	5
4	Rapport semestriel d'activité	7
5	États financiers consolidés de SUEZ au 30 juin 2019	13
6	Déclaration de la personne responsable du Rapport Financier Semestriel	51
7	Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	53

1

Message du Directeur Général

La performance opérationnelle de SUEZ au premier semestre est solide, avec une croissance organique de notre chiffre d'affaires et de notre EBIT en ligne avec nos attentes. Nous confirmons les objectifs fixés pour l'exercice 2019.

Sur ce semestre, la dynamique commerciale illustre nos priorités : développement à l'international, consolidation de nos positions en Europe, accélération auprès des clients industriels, et accentuation des efforts d'innovation dans les activités à forte valeur ajoutée. SUEZ a remporté le contrat de gestion des déchets de Manchester, ouvert le centre de tri le plus moderne d'Europe en Allemagne et débuté la construction d'une usine de recyclage de plastiques en Thaïlande. Le Groupe a pris une participation majoritaire dans la société saoudienne EDCO, spécialiste des déchets dangereux. Enfin, l'acquisition en Chine des laboratoires d'ALS, un leader de l'analyse, du contrôle et de la certification, conforte notre force d'innovation.

Au-delà, mon ambition est de faire de SUEZ le leader mondial des services à l'environnement, pour une planète plus durable. Nos métiers et expertises sont au cœur des enjeux de notre temps et en particulier du Développement Durable et du changement climatique. Nous avançons, avec le soutien du Conseil d'Administration, dans la revue stratégique menée dans le cadre de SUEZ 2030. Le repositionnement stratégique qui découlera de cette revue sera présenté d'ici le 30 octobre. En mobilisant tous les talents du Groupe, je suis déterminé à améliorer notre profil de croissance sélective afin de créer de la valeur pour toutes les parties-prenantes.

Bertrand Camus
Directeur Général
SUEZ

2

Chiffres clés du premier semestre 2019

Le tableau ci-dessous présente des extraits des comptes de résultat, des états de situations financières et des états des flux de trésorerie des comptes consolidés condensés pour les clôtures semestrielles des 30 juin 2019 et 30 juin 2018.

Les informations financières ci-dessous doivent être lues conjointement avec les comptes consolidés semestriels condensés et le rapport semestriel d'activité figurant ci-après.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Chiffre d'affaires	8 656,0	8 350,6
EBITDA ^(a)	1 521,2	1 323,2
Résultat net part du Groupe	211,6	90,1
Cash-flow libre ^(b)	292,3	238,1
Dette financière nette	10 613,7 ^(c) <i>au 30 juin 2019</i>	8 953,9 <i>au 31 décembre 2018</i>

(a) L'indicateur EBITDA est présenté hors impact IFRIC 21.

(b) Avant cessions et investissements de développement.

(c) Y compris 1 424,3 millions d'euros de dette de location au 30 juin 2019 en application d'IFRS 16.

3

Faits marquants contrats 2019

Janvier 2019

GAIN DE CONTRATS DE DISTRIBUTION CONTINUE EN EAU POTABLE DANS DEUX VILLES DU SUD DE L'INDE

- Udipi : réhabilitation de l'usine de production d'eau potable et modernisation et réhabilitation des réseaux de distribution et des raccordements résidentiels existants, suivis d'une phase d'exploitation et maintenance des infrastructures d'une durée de 8 ans.
- Puttur : modernisation du système de distribution en eau potable, puis prise en charge de l'exploitation et de la maintenance des infrastructures pour une durée de 9 ans.

Ces nouveaux contrats permettent d'assurer un approvisionnement en eau potable 24h/24 et 7j/7 à une population en forte croissance. Ils représentent 27 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulé sur 12 ans.

RENOUVELLEMENT DE DEUX CONTRATS DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE EN NOUVELLE-CALÉDONIE POUR LES COMMUNES DE PAÏTA ET DU MONT-DORÉ

Ces deux contrats d'une durée de 10 ans présentent un chiffre d'affaires cumulé de 50 millions d'euros et ont pris effet le 1^{er} janvier 2019.

Février 2019

GAIN DU CONTRAT DE RÉNOVATION ET D'EXPLOITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE NAPLES NORD (ITALIE)

Ce nouveau contrat s'inscrit dans le cadre du grand projet de modernisation des infrastructures « Regi Lagni - Naples » (réhabilitation de 5 stations de

traitement des eaux usées : Cuma, Naples Nord, Marcianise, Acerra et Foce Regi Lagni), au sein duquel le Groupe a également remporté la modernisation et l'exploitation de la station d'épuration de Cuma en 2017. Ces deux contrats, d'une durée de 5 ans, représenteront pour le Groupe un chiffre d'affaires total de 120 millions d'euros.

Mars 2019

SUEZ ACCOMPAGNE LA RÉGION DE LA GRANDE BAIE EN CHINE DANS SA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Avec un chiffre d'affaires total de près de 250 millions d'euros, les trois contrats de gestion de l'eau et de valorisation des déchets remportés

contribueront au développement de la Grande Baie (regroupant neuf villes de la province de Guangdong et les régions administratives de Hong-Kong et Macao), qui ambitionne de devenir la 4^e plus grande baie du monde après New York, San Francisco et Tokyo.

Avril 2019

LANCEMENT DU DIGITAL HUB, UN DISPOSITIF D'ACCÉLÉRATION DES PROJETS DIGITAUX

Le Digital Hub de SUEZ est un espace collaboratif ayant pour objectif d'accélérer 15 à 20 projets digitaux à fort potentiel tous les 6 mois. Il réunit à Paris des équipes multimétiers, multiculturelles et des partenaires (*start-ups tech*, incubateurs...) travaillant en mode agile.

à distance, depuis un poste de pilotage connecté, de l'ensemble des équipements urbains des 23 communes du territoire. Le montant total du projet s'élève à 105 millions d'euros dont 53 millions d'euros d'investissements seront financés par la puissance publique.

SUEZ ACCOMPAGNE LA VILLE DE MONTRÉAL AU CANADA DANS SA POLITIQUE DE VALORISATION DES DÉCHETS

La ville de Montréal a retenu SUEZ pour le contrat de conception, de construction et d'exploitation du premier centre de traitement de déchets organiques de la ville. Ce contrat, qui représente un chiffre d'affaires d'environ 117 millions d'euros, a débuté en avril 2019 pour une durée de 7 ans.

MISE EN SERVICE DU PROJET SMART CITY À DIJON MÉTROPOLE EN FRANCE

La Métropole de Dijon, soutenue par un groupement d'entreprises dont SUEZ, a mis en service en avril un projet inédit de *smart city* qui s'appuie sur la gestion

Mai 2019

SUEZ REMPORTE DEUX GRANDS CONTRATS DANS LA GESTION DES DÉCHETS AU ROYAUME-UNI

- ▶ SUEZ accompagne le Grand Manchester dans sa stratégie en faveur d'une économie circulaire afin d'améliorer de manière significative les taux de recyclage et d'éviter le stockage de plus de 96 % des déchets ménagers. Ce contrat, qui a débuté le 1^{er} juin 2019, porte sur la gestion d'environ 1,1 million de tonnes de déchets produites par environ 2,3 millions d'habitants ; il représente un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de livres sterling par an pendant 7 années (possibilité d'extension de 3 puis 5 ans) ;
- ▶ dans le Comté du Somerset, SUEZ va déployer un nouveau service de recyclage des déchets ménagers à compter de 2020. Le Groupe a été retenu comme attributaire pressenti pour ce contrat ; il représente environ 243 millions d'euros de chiffre d'affaires pour sa durée initiale de dix ans, laquelle pourra être renouvelée pour dix années supplémentaires.

LANCEMENT DE LOOP, LA PLATEFORME DE E-COMMERCE PENSÉE POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Plus de 25 entreprises de toutes tailles, marques indépendantes et internationales dont SUEZ, sont associées pour créer une solution circulaire, pratique et accessible à tous. Ce site de e-commerce livrant à domicile des produits du quotidien dans des contenants durables et consignés est désormais accessible à Paris et New York.

Juin 2019

GAIN DE LA GESTION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE DU GRAND CHALON EN FRANCE

SUEZ a remporté la délégation de service public de l'eau potable et de l'assainissement du centre-ville et du Nord de l'agglomération du Grand Chalons pour une durée de 10 ans et un chiffre d'affaires cumulé de 115 millions d'euros.

GAIN DE L'EXPLOITATION DE L'UNITÉ DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DÉCHETS DE RILLIEUX-LA-PAPE EN FRANCE

La Métropole de Lyon a confié à SUEZ l'exploitation, à compter du 1^{er} juillet 2019, de l'unité de traitement et de valorisation énergétique des déchets de Rillieux-La-Pape pour 8 ans et un chiffre d'affaires cumulé de près de 79 millions d'euros.

SUEZ ACCOMPAGNE LA THAÏLANDE DANS LE RECYCLAGE DES DÉCHETS PLASTIQUES

SUEZ va construire une usine de recyclage des déchets plastiques en polymères recyclés, à Bang Phli, près de Bangkok. Cette usine contribuera à l'objectif ambitieux du gouvernement de recycler 100 % des plastiques collectés à l'horizon 2030.

EXPÉRIMENTATION DU DISPOSITIF INNOVANT « IP'AIR » DANS LE MÉTRO PARISIEN

SUEZ et la RATP ont inauguré début juin le dispositif IP'AIR. Cette solution innovante de traitement de l'air sera expérimentée pour 6 mois dans une station de métro. À l'issue de ce pilote, le Groupe sera prêt à proposer le dispositif aux services publics et aux usagers des métropoles françaises et à l'international, également concernées par la qualité de l'air.

Juillet 2019

OUVERTURE DU CENTRE DE TRI LE PLUS MODERNE D'EUROPE À ÖLBRONN EN ALLEMAGNE

Construit par SUEZ, le centre de tri le plus moderne d'Europe dédié aux emballages légers a été inauguré le 2 juillet 2019 à Ölbronn. Avec une capacité annuelle de traitement de 100 000 tonnes, ce centre dernière génération permet un tri de précision allant jusqu'à 14 catégories de flux, dont 11 de plastiques, répondant aux nouvelles exigences du pays.

DÉBUT DE L'EXPLOITATION DE L'USINE DE MLAWA EN POLOGNE

La phase de construction de la nouvelle usine de traitement des eaux usées de Mlawa, d'une capacité de 5 200 m³ par jour, a été achevée. L'exploitation de l'usine a débuté pour une durée de 30 ans et un chiffre d'affaires total d'environ 77 millions d'euros.

SUEZ POURSUIT SON ENGAGEMENT AUPRÈS DES INDUSTRIELS

Le Groupe a poursuivi son engagement auprès des industriels dans leur optimisation économique et environnementale. Huit nouveaux contrats ont été signés, représentant un chiffre d'affaires total d'environ 80 millions d'euros. Les équipes contribueront à la gestion durable des déchets des sites de NABC, embouteilleur de Coca-Cola au Maroc et de Fujifilm, leader mondial de l'imagerie et de la photographie aux Pays-Bas. Elles assureront également l'optimisation du cycle de l'eau pour des acteurs clefs des secteurs de l'Oil & Gas, de l'énergie et de l'agroalimentaire aux États-Unis, au Brésil, au Qatar et en Corée du Sud.

4

Rapport semestriel d'activité

4.1	Évolution de l'activité et du résultat des opérations	8
4.2	Évolution des secteurs opérationnels	9
4.3	Autres éléments du compte de résultat	10
4.4	Financement	10
4.5	Autres postes de l'état de situation financière	11
4.6	Transactions avec des parties liées	11
4.7	Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice	11
4.8	Perspectives 2019	12

Événements importants du premier semestre 2019

CESSION DE 20 % DES ACTIVITÉS RÉGULÉES AUX ÉTATS-UNIS

Conformément à l'accord signé le 25 juillet 2018 avec PGGM, gestionnaire de fonds de pension néerlandais, SUEZ a finalisé, le 1^{er} mars 2019 la cession de 20 % du capital de SUEZ Water Resources Inc., société mère de l'ensemble des activités d'eau régulée aux États-Unis. Le montant de la transaction est de 601 millions de dollars, intégralement versé en numéraire. À l'issue de cette opération, SUEZ conserve le contrôle de la Société.

RÈGLEMENT DÉFINITIF DU DIFFÉREND ENTRE SUEZ ET L'ARGENTINE SUR AGUAS ARGENTINAS

Le gouvernement argentin et SUEZ ont conclu et mis en œuvre, en avril 2019, un accord transactionnel de règlement en application de la sentence que le CIRDI, centre d'arbitrage de la Banque Mondiale, a rendue en sa faveur au titre de la concession d'eau et d'assainissement de Buenos Aires, résiliée en 2006.

Plusieurs entités internes et externes au Groupe SUEZ étaient parties prenantes à la procédure et bénéficient de cet accord. Pour le seul Groupe SUEZ, le montant en numéraire encaissé en avril 2019 est de 224,1 millions d'euros.

Par ailleurs, le CIRDI a rendu le 14 décembre 2018 une décision définitive favorable à SUEZ dans le cadre de la résiliation du contrat de concession d'eau et d'assainissement d'Aguas Provinciales de Santa Fé (se reporter à la Note 14 du chapitre 5 du présent rapport).

4.1 Évolution de l'activité et du résultat des opérations

- ▶ Le Groupe affiche au 30 juin 2019 un chiffre d'affaires de 8 656,0 millions d'euros, en progression de +305,4 millions d'euros par rapport au 30 juin 2018. Cette croissance de l'activité se décompose en :
 - une variation organique de +3,5 % (+296,2 millions d'euros),
 - un effet périmètre de -0,6 % (-53,2 millions d'euros),
 - des variations de change pour +0,7 % (+62,4 millions d'euros) du fait notamment de l'appréciation du dollar américain (+64,0 millions d'euros) et du dirham marocain (+11,8 millions d'euros) face à l'euro partiellement compensée par une appréciation de l'euro face au peso chilien (-11,3 millions d'euros) et au dollar australien (-10,1 millions d'euros);
- ▶ l'EBITDA s'élève à 1 521,2 millions d'euros au 30 juin 2019, en croissance brute et à normes comptables constantes de +3,1 % par rapport au 30 juin 2018. La croissance organique s'établit à +2,4 %. Les effets de change sont légèrement favorables, à hauteur de 5,8 millions d'euros ;
- ▶ l'EBIT s'établit à 644,9 millions d'euros, contre 607,3 millions d'euros au 30 juin 2018, en croissance brute et à normes comptables constantes de +5,2 % et en progression organique de +4,8 %. Chacune des divisions contribue positivement à la croissance organique. Les effets de change sont quasi inexistant, à +0,8 million d'euros.

4.2 Évolution des secteurs opérationnels

EAU EUROPE

- ▶ la division Eau Europe enregistre un chiffre d'affaires de 2 227,9 millions d'euros, en croissance organique de +1,3% (+28,6 millions d'euros) :
 - le chiffre d'affaires de la France est en baisse organique de -1,6% (-17,1 millions d'euros). Bien que les volumes d'eau vendus progressent de +1,0%, et les indexations tarifaires affichent une hausse de +1,8%, le semestre a été impacté par la fin des contrats de Bordeaux et Valenton,
 - l'Espagne affiche une croissance organique de son chiffre d'affaires de +2,8% (+19,8 millions d'euros). Les volumes d'eau vendus sont en hausse de +1,7%. Les tarifs sont en baisse de -0,8%, intégrant la baisse de -1,65% négociée à Barcelone, en application depuis mai 2018,
 - l'Amérique latine enregistre une croissance organique de +5,6% (+25,9 millions d'euros). La zone bénéficie d'une progression des volumes d'eau vendus de +1,3% au Chili et de hausses de tarifs de +1,8% ;
- ▶ la division Eau Europe enregistre un EBIT de 245,3 millions d'euros, en croissance organique sur le semestre de +0,7% (+1,8 million d'euros).

RECYCLAGE & VALORISATION EUROPE

- ▶ la division Recyclage et Valorisation Europe affiche un chiffre d'affaires de 3 213,0 millions d'euros, en croissance organique de +4,4%. Les volumes de déchets traités affichent une hausse +0,2% au 30 juin 2019, en ligne avec la trajectoire attendue d'environ +1,5% sur l'ensemble de l'année :
 - le chiffre d'affaires en France est en progression organique de +0,9% (+13,9 millions d'euros),
 - le segment Industrial Waste Specialties enregistre une forte croissance organique de +16,2% (+35,1 millions d'euros),
 - la zone Benelux / Allemagne affiche une progression organique de +8,9% (+65,4 millions d'euros),
 - la zone Royaume-Uni / Scandinavie est en croissance organique de +4,2% (+23,2 millions d'euros). Le contrat de gestion des déchets de la région du Grand Manchester a par ailleurs débuté le 1^{er} juin 2019 ;
- ▶ l'EBIT de la division ressort à 150,2 millions d'euros, en progression organique de +5,9% (+8,3 millions d'euros).

INTERNATIONAL

- ▶ la division International enregistre, au 30 juin 2019, un chiffre d'affaires de 1 962,4 millions d'euros, en croissance organique de +4,0% (+74,2 millions d'euros), résultant des performances suivantes :
 - l'Asie enregistre une croissance organique de son chiffre d'affaires de +29,3% (+55,2 millions d'euros). La performance organique de la zone est impactée positivement par la prise de contrôle des actifs eau de SCIP (Shanghai Chemical Industrial Park) le 1^{er} juillet 2018,
 - la zone Italie / Europe Centrale et Orientale affiche une croissance organique de +2,2% (+5,4 millions d'euros),
 - l'Australie enregistre une décroissance organique de -3,8% (-19,5 millions d'euros) impactée notamment par un effet de base défavorable lié à la fin d'importants travaux dans la région de Sydney,
 - l'Amérique du Nord affiche une croissance organique de +2,2% (+9,1 millions d'euros) ; les volumes d'eau vendus dans l'activité régulée sont en légère augmentation par rapport à ceux du 30 juin 2018,
 - la zone Afrique / Moyen-Orient / Inde est en progression organique de +5,1% (+24,0 millions d'euros). Le premier semestre 2019 a été marqué par le démarrage des contrats de Coimbatore et Davengere en Inde ;
- ▶ l'EBIT de la division s'établit à 280,2 millions d'euros, en croissance organique de +5,1% (+13,1 millions d'euros).

WATER TECHNOLOGIES & SOLUTIONS

- ▶ le chiffre d'affaires de la division WTS s'établit à 1 195,1 millions d'euros, en croissance organique de +4,8% (+53,0 millions d'euros) :
 - l'activité « Engineered Systems » est en croissance organique de +6%,
 - l'activité « Chemical Monitoring Solutions », enregistre une croissance organique de +3% ;
- ▶ l'EBIT de la division a atteint 44,3 millions d'euros, en progression organique de +12,9%. La croissance de l'activité et les synergies opérationnelles et commerciales expliquent la progression de la rentabilité.

4.3 Autres éléments du compte de résultat

- ▶ le résultat financier s'établit à - 245,2 millions d'euros au premier semestre 2019, contre - 237,1 millions d'euros au 30 juin 2018. Il est impacté par la mise en application de la norme IFRS 16 depuis le 1^{er} janvier 2019 pour - 13,1 millions d'euros. Le coût moyen de la dette nette s'élève à 4,09 % au 30 juin 2019 ;
- ▶ l'impôt sur les sociétés s'élève à - 157,0 millions d'euros au 30 juin 2019, contre - 88,7 millions d'euros au 30 juin 2018. Le taux effectif d'impôt ressort à 38,8 % ;
- ▶ les intérêts minoritaires s'élèvent à 130,4 millions d'euros au premier semestre 2019, contre 117,9 millions d'euros au 30 juin 2018. Ils intègrent désormais les contributions liées à la prise de contrôle à 50 % des actifs eau de SCIP en Chine depuis le 1^{er} juillet 2018, à la cession le 6 août 2018 de 6,5 % de Inversiones Aguas Metropolitanas (IAM), société mère d'Aguas Andinas au Chili, ainsi qu'à la cession d'une participation de 20 % dans les activités d'eau régulée aux États-Unis, effective depuis le 1^{er} mars 2019 ;
- ▶ des coûts de restructurations pour - 53,1 millions d'euros ont été enregistrés ;
- ▶ le résultat net part du Groupe s'établit à 211,6 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 90,1 millions d'euros au 30 juin 2018 ; il comprend un impact positif avant impôt de 214,9 millions d'euros lié à la résolution de l'arbitrage avec l'Argentine sur le contrat avec la municipalité de Buenos Aires. Le résultat par action ressort à 0,31 euro sur le premier semestre 2019 contre 0,11 euro par action au premier semestre 2018.

4.4 Financement

FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

- ▶ la marge brute d'autofinancement avant charges financières et impôt (MBAO) s'élève à 1 463,9 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 1 065,3 millions d'euros au premier semestre 2018 ;
- ▶ la variation du besoin en fonds de roulement (BFR) ressort à - 395,5 millions d'euros sur le premier semestre contre - 228,5 millions d'euros sur le premier semestre 2018 ;
- ▶ au total, les flux des activités opérationnelles dégagent un excédent de trésorerie de + 959,7 millions d'euros sur le premier semestre 2019, en hausse de + 228,2 millions d'euros par rapport au 30 juin 2018.

FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

- ▶ les flux des activités d'investissement intègrent notamment :
 - des investissements de maintenance pour 340,0 millions d'euros, soit 3,9 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe,
 - des investissements de développement pour 412,1 millions d'euros,
 - des investissements financiers pour 58,8 millions d'euros, liés à plusieurs opérations d'acquisitions de taille modeste,
 - des cessions pour 49,7 millions d'euros ;
- ▶ au total, les flux des activités d'investissement génèrent ainsi un besoin de trésorerie de - 780,9 millions d'euros, contre - 711,2 millions d'euros sur le premier semestre 2018.

FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

- ▶ le montant total distribué aux actionnaires s'élève à 625,1 millions d'euros au 30 juin 2019 ;
- ▶ l'application d'IFRS 16 entraîne la constatation d'une sortie de trésorerie correspondant au remboursement et au paiement d'intérêts sur les dettes de location pour un montant de - 166,5 millions d'euros ;

- ▶ la cession de 20 % du capital de SUEZ Water resources Inc., société mère de l'ensemble des activités d'eau régulées aux États-Unis, génère un changement de parts d'intérêts dans des entités contrôlées de 510,2 millions d'euros ;
- ▶ au total, les flux des activités de financement génèrent un besoin en trésorerie de - 338,2 millions d'euros sur les six premiers mois de l'exercice 2019 contre un excédent de + 313,2 millions d'euros en 2018.

ENDETTEMENT NET AU 30 JUIN 2019

- ▶ l'endettement net au 30 juin 2019 s'élève à 10 613,7 millions d'euros. Il tient compte d'un impact de + 1 372,7 millions d'euros de la mise en application de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 (et de 1 424,3 millions d'euros au 30 juin 2019). À normes comptables constantes, la dette nette s'élève à 9 235,6 millions d'euros contre 9 322,8 millions d'euros au 30 juin 2018, soit une baisse de 87,2 millions d'euros ;
- ▶ au cours du premier semestre 2019, le versement des dividendes pour 625,1 millions d'euros et l'accroissement saisonnier du besoin en fonds de roulement de 395,5 millions d'euros ont été partiellement compensés par l'encaissement du produit de la vente des 20 % dans SUEZ Water Resources Inc. (USA) pour 510,2 millions d'euros et par l'encaissement de 224,1 millions d'euros en avril dernier dans le cadre de l'accord transactionnel relatif au règlement définitif du différend sur Aguas Argentinas ;
- ▶ au 30 juin 2019, le Groupe disposait de facilités de crédit autorisées et non tirées pour un montant total de 3 101,5 millions d'euros dont 1 231,0 millions d'euros viennent en garantie des billets de trésorerie.

4.5 Autres postes de l'état de situation financière

Les immobilisations incorporelles nettes et *goodwills* s'établissent à 10 148,8 millions d'euros, soit une baisse de -57,1 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2018, résultant principalement des acquisitions (+90,2 millions d'euros), des variations de périmètre (+57,1 millions d'euros) et des amortissements et pertes de valeur de la période (-229,0 millions d'euros).

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à 8 824,8 millions d'euros, contre 8 774,4 millions d'euros au 31 décembre 2018, soit une hausse de +50,4 millions d'euros, résultant principalement des acquisitions de la période pour +484,9 millions d'euros, des cessions de la période pour -24,5 millions d'euros, des variations de périmètre (+15,1 millions d'euros), des amortissements et pertes de valeur de la période (-384,9 millions d'euros).

Les participations dans les coentreprises sont en hausse de +42,7 millions d'euros et en baisse de -28,2 millions dans les entreprises associées.

Les capitaux propres totaux s'établissent à 9 135,4 millions d'euros, en hausse de +142,8 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2018 principalement du fait des transactions entre actionnaires, des dividendes distribués, du résultat net de la période et de l'impact de la 1^{re} application d'IFRIC 23.

Les provisions sont en hausse au 30 juin 2019 de +38,1 millions d'euros et s'élèvent à 2 041,8 millions d'euros, contre 2 003,7 millions d'euros au 31 décembre 2018. Cette hausse est principalement expliquée par une variation positive des écarts actuariels pour un montant de +91,6 millions d'euros, des reprises nettes sur l'ensemble des natures de provisions pour -35,3 millions d'euros, ainsi que l'impact du reclassement en dette de l'ensemble des provisions pour risques fiscaux suite à l'application d'IFRIC 23 pour un montant de -25,2 millions d'euros au 1^{er} janvier 2019.

Les impôts différés représentent un passif net de 122,6 millions d'euros au 30 juin 2019.

4.6 Transactions avec des parties liées

La Note 15 aux états financiers consolidés semestriels condensés ci-après détaille les opérations significatives avec les parties liées. Ces transactions sont essentiellement avec ENGIE.

4.7 Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Le chapitre « Facteurs de risques » (chapitre 4) du Document de Référence 2018 de SUEZ contient une description détaillée des facteurs de risques auxquels le Groupe est exposé. Il n'est pas anticipé de risques ou incertitudes autres que ceux présentés dans ce document.

4.8 Perspectives 2019

Le maintien d'une politique d'investissements sélective, la réalisation d'au moins 200 millions d'euros d'économies de coûts, et la matérialisation des synergies d'intégration de WTS, devraient notamment contribuer à la réalisation des objectifs que SUEZ s'est fixés et réaffirme pour 2019⁽¹⁾ :

- ▶ chiffre d'affaires en croissance organique d'environ +2 à 3 % ;
- ▶ EBIT en croissance organique d'environ +4 à 5 % ;
- ▶ FCF en croissance d'environ +7 à 8 % ;

- ▶ ratio d'endettement (Dette Financière Nette/EBITDA) d'environ 3x en 2019⁽²⁾ ;

- ▶ volonté de poursuivre la baisse du ratio d'endettement en 2020.

Sur cette base, et en accord avec le Conseil d'Administration, le Groupe entend proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires de mai 2020 un dividende de 0,65 euro par action au titre de l'exercice 2019.

(1) Sous l'hypothèse de volumes d'eau vendus en ligne avec les tendances historiques, de volumes de déchets traités en hausse de +1.5% en Europe et de prix des matières premières stables par rapport au 31 décembre 2018.

(2) Hors impact de l'application d'IFRS 16.

5

États financiers consolidés de SUEZ au 30 juin 2019

5.1	États de situations financières consolidés	14
5.2	Comptes de résultat consolidés	15
5.3	États des résultats globaux consolidés	16
5.4	États des variations des capitaux propres consolidés	17
5.5	États des flux de trésorerie consolidés	18
5.6	Notes annexes aux états financiers consolidés	19

5.1 États de situations financières consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30 juin 2019	31 décembre 2018
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles nettes	6	4 863,7	4 982,1
Goodwill	6	5 285,1	5 223,8
Immobilisations corporelles nettes	6	8 824,8	8 774,4
Droits d'utilisation ^(a)	10	1 359,3	–
Instruments de capitaux propres	8.1	138,5	133,0
Prêts et créances au coût amorti	8.1	575,9	610,7
Instruments financiers dérivés	8.4	144,7	119,0
Participations dans les coentreprises	7.1	940,1	897,4
Participations dans les entreprises associées	7.2	1 056,1	1 084,3
Actifs contrats		59,4	95,6
Autres actifs		181,5	214,0
Impôts différés Actif	4.4	584,7	546,6
Total Actifs non courants		24 013,8	22 680,9
Actifs courants			
Prêts et créances au coût amorti	8.1	125,7	109,7
Instruments financiers dérivés	8.4	80,5	97,6
Clients et autres débiteurs	8.1	4 999,2	4 584,0
Stocks		553,6	499,5
Actifs contrats		668,4	627,2
Autres actifs		1 637,0	1 500,7
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	8.1	31,0	29,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.1	3 402,3	3 424,1
Total Actifs courants		11 497,7	10 872,0
Total Actif		35 511,5	33 552,9
Capitaux propres			
Capitaux propres part du Groupe		6 249,0	6 391,8
Participations ne donnant pas le contrôle	11	2 886,4	2 600,8
Total Capitaux propres		9 135,4	8 992,6
Passifs non courants			
Provisions	12	1 571,2	1 507,6
Dettes financières	8.3	9 611,5	9 803,2
Dettes de location ^(a)	10	1 116,7	–
Instruments financiers dérivés	8.4	12,0	9,5
Autres passifs financiers	8.2	42,9	47,2
Passifs contrats		292,3	287,7
Autres passifs		578,0	591,6
Impôts différés Passif	4.4	707,3	649,4
Total Passifs non courants		13 931,9	12 896,2
Passifs courants			
Provisions	12	470,6	496,1
Dettes financières	8.3	3 173,5	2 762,1
Dettes de location ^(a)	10	307,6	–
Instruments financiers dérivés	8.4	38,2	47,2
Fournisseurs et autres créanciers	8.2	3 510,4	3 798,9
Passifs contrats		1 030,0	976,5
Autres passifs		3 913,9	3 583,3
Total Passifs courants		12 444,2	11 664,1
Total Passif et Capitaux Propres		35 511,5	33 552,9

(a) Postes créés pour enregistrer les effets de l'application d'IFRS 16 – Contrats de location au 1^{er} janvier 2019.

NB : les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou des variations.

5.2 Comptes de résultat consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30 juin 2019	30 juin 2018
Chiffre d'affaires	3.2	8 656,0	8 350,6
Achats		(1 798,1)	(1 810,8)
Charges de personnel		(2 396,0)	(2 304,0)
Amortissements, dépréciations et provisions		(743,8)	(594,4)
Autres charges opérationnelles		(3 329,9)	(3 295,0)
Autres produits opérationnels		116,8	126,3
Résultat opérationnel courant	4.2	505,0	472,7
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel		0,2	0,6
Perte de valeurs sur actifs corporels, incorporels et financiers		(23,7)	(3,0)
Restructurations		(53,1)	(58,1)
Règlement du différend sur Aguas Argentinas	2.2	214,9	-
Effets de périmètre		4,0	4,1
Autres résultats de cessions		2,4	24,2
Résultat des activités opérationnelles	4.2	649,7	440,5
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe		94,5	93,3
<i>dont quote-part de résultat net des coentreprises</i>	7.1	34,6	45,6
<i>dont quote-part de résultat net des entreprises associées</i>	7.2	59,9	47,7
Résultat des activités opérationnelles après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe		744,2	533,8
Charges financières		(285,1)	(275,1)
Produits financiers		39,9	38,0
Résultat financier	4.3	(245,2)	(237,1)
Impôt sur les bénéfices	4.4	(157,0)	(88,7)
Résultat net		342,0	208,0
Résultat net part du Groupe		211,6	90,1
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		130,4	117,9
Résultat net part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	5	0,31	0,11
Résultat net part du Groupe par action dilué <i>(en euros)</i>	5	0,30	0,11

NB : les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

5.3 États des résultats globaux consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2019 Quote-part du Groupe	30 juin 2019 Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle	30 juin 2018	30 juin 2018 Quote-part du Groupe	30 juin 2018 Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle
Résultat net	342,0	211,6	130,4	208,0	90,1	117,9
Couverture d'investissement net	-	-	-	0,5	0,5	-
Couverture de flux de trésorerie (hors matières premières)	(14,8)	(14,3)	(0,5)	9,7	8,9	0,8
Couverture de flux de trésorerie (sur matières premières)	10,2	8,6	1,6	0,4	2,0	(1,6)
Impôts différés sur les éléments ci-dessus	1,5	1,8	(0,3)	(2,7)	(2,9)	0,2
Écarts de conversion	18,5	12,0	6,5	10,2	24,7	(14,5)
Total éléments recyclables	15,4	8,1	7,3	18,1	33,2	(15,1)
Dont quote-part des coentreprises sur éléments recyclables, nette d'impôt	5,9	5,9	-	6,9	6,9	-
Dont quote-part des entreprises associées sur éléments recyclables, nette d'impôt	(7,8)	(7,8)	-	6,2	6,2	-
Pertes et gains actuariels	(91,6)	(85,4)	(6,2)	3,4	(0,2)	3,6
Impôts différés sur pertes et gains actuariels	11,6	10,1	1,5	(5,1)	(4,0)	(1,1)
Instruments de capitaux propres	(0,4)	(0,4)	-	(115,6)	(117,3)	1,7
Total éléments non recyclables	(80,4)	(75,7)	(4,7)	(117,3)	(121,5)	4,2
Dont quote-part des coentreprises sur éléments non recyclables, nette d'impôt	-	-	-	(0,3)	(0,3)	-
Dont quote-part des entreprises associées sur éléments non recyclables, nette d'impôt	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	(65,0)	(67,6)	2,6	(99,2)	(88,3)	(10,9)
Résultat global	277,0	144,0	133,0	108,8	1,8	107,0

NB : les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

5.4 États des variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Note	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Variations de justes valeurs et autres	Écarts de conversion	Actions propres	Titres super subordonnés	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2017 retraités		623 362 579	2 493,4	5 236,4	(2 441,5)	(228,3)	(53,2)	(77,0)	1 580,6	6 510,4	2 511,4	9 021,8
Résultat net					90,1					90,1	117,9	208,0
Autres éléments du résultat global IFRS 9						(119,8)				(119,8)	0,4	(119,4)
Autres éléments du résultat global hors retraitement IFRS 9					10,8	(4,2)	24,9			31,5	(11,3)	20,2
Résultat global					100,9	(124,0)	24,9			1,8	107,0	108,8
Retraitement IFRS 9 net d'impôts dans les réserves					57,4					57,4	(3,7)	53,7
Rémunération sur base d'actions					0,3					0,3		0,3
Dividendes distribués en numéraire					(401,9)					(401,9)	(153,4)	(555,3)
Coupons des titres super subordonnés					(46,0)					(46,0)		(46,0)
Achat/vente de titres d'autocontrôle								27,4		27,4		27,4
Augmentation/réduction de capital ^(a)		(2 000 000)	(8,0)	(22,0)						(30,0)		(30,0)
Transactions entre actionnaires ^(b)											(8,8)	(8,8)
Regroupements d'entreprises												
Autres variations					0,5					0,5	(0,6)	(0,1)
Capitaux propres au 30 juin 2018 retraités		621 362 579	2 485,4	5 214,4	(2 730,3)	(352,3)	(28,3)	(49,6)	1 580,6	6 119,9	2 451,9	8 571,8
Capitaux propres au 31 décembre 2018		621 362 579	2 485,4	5 214,4	(2 480,1)	(328,4)	(28,3)	(51,8)	1 580,6	6 391,8	2 600,8	8 992,6
Retraitement IFRIC 23	1.3.4				(41,2)					(41,2)	-	(41,2)
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2019		621 362 579	2 485,4	5 214,4	(2 521,3)	(328,4)	(28,3)	(51,8)	1 580,6	6 350,6	2 600,8	8 951,4
Résultat net					211,6					211,6	130,4	342,0
Autres éléments du résultat global					(75,7)	(3,9)	12,0			(67,6)	2,6	(65,0)
Résultat global					135,9	(3,9)	12,0			144,0	133,0	277,0
Rémunération sur base d'actions					0,9					0,9		0,9
Dividendes distribués en numéraire					(401,7)					(401,7)	(155,5)	(557,2)
Coupons des titres super subordonnés					(44,8)					(44,8)		(44,8)
Achat/vente de titres d'autocontrôle					-			3,4		3,4		3,4
Transactions entre actionnaires ^(c)					204,2					204,2	296,4	500,6
Regroupements d'entreprises ^(d)											5,2	5,2
Autres variations					(7,6)					(7,6)	6,5	(1,1)
Capitaux propres au 30 juin 2019		621 362 579	2 485,4	5 214,4	(2 634,4)	(332,3)	(16,3)	(48,4)	1 580,6	6 249,0	2 886,4	9 135,4

(a) Réduction de capital résultant de l'annulation de 2 000 000 actions autodétenues par SUEZ.

(b) Concerne le rachat de minoritaires dans le cadre d'une réorganisation de l'actionariat de certaines entités au Mexique.

(c) Concerne principalement la vente sans perte de contrôle de 20 % de l'activité eau régulée aux États-Unis.

(d) Concerne la prise de contrôle de Mina Publica en Espagne.

NB : les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

5.5 États des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2019	30 juin 2018
Résultat net		342,0	208,0
- Quote-part de résultat net des coentreprises	7.1	(34,6)	(45,6)
- Quote-part de résultat net des entreprises associées	7.2	(59,9)	(47,7)
+ Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées		77,9	88,3
- Amortissements, dépréciations et provisions		741,4	566,8
- Autres résultats de cession et effets périmètre		(8,3)	(31,8)
- Autres éléments sans effet de trésorerie		1,1	1,5
- Impact relatif aux contrats de location		2,1	-
- Charge d'impôt	4.4	157,0	88,7
- Résultat financier	4.3	245,2	237,1
MBA avant résultat financier et impôt		1 463,9	1 065,3
+ Impôt versé		(108,7)	(105,3)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		(395,5)	(228,5)
Flux issus des activités opérationnelles		959,7	731,5
Investissements corporels et incorporels	3.4.3	(752,1)	(625,5)
Prise de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	3.4.3	(48,6)	(72,2)
Acquisitions de participations dans les coentreprises et entreprises associées	3.4.3	(4,1)	(43,5)
Acquisitions d'instruments de capitaux propres	3.4.3	(6,1)	(5,8)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		32,9	63,6
Cessions de participations dans les coentreprises et entreprises associées		15,8	1,4
Perte de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie cédés		1,0	-
Autres intérêts nets sur actifs financiers		7,6	(13,9)
Dividendes reçus sur actifs financiers non courants		0,5	0,9
Variation des prêts et créances financières		(27,8)	(16,2)
Flux issus des activités d'investissement		(780,9)	(711,2)
Augmentation ou diminution de capital de la société mère		-	-
Achat/vente de titres d'autocontrôle		3,3	(2,7)
Augmentation ou diminution de capital des participations ne donnant pas le contrôle		0,1	0,1
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées ^(a)	3.4.3	504,7	(9,6)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère ^(b)		(446,5)	(446,7)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle ^(b)		(178,6)	(175,0)
Nouveaux emprunts et dettes financières ^(c)	8	1 054,8	1 454,7
Remboursement d'emprunts et de dettes financières	8	(923,3)	(360,4)
Remboursement de dettes de location	10	(153,4)	-
Variation des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat		(1,8)	9,8
Intérêts financiers sur dette de location	10	(13,1)	(2,4)
Intérêts financiers versés		(191,6)	(183,1)
Intérêts financiers reçus		4,8	11,4
Flux sur instruments financiers dérivés de couverture d'investissement net et soultes sur instruments financiers dérivés		2,4	17,1
Flux issus des activités de financement		(338,2)	313,2
Effet des variations de change et divers		36,6	(16,8)
Total des flux de la période		(122,8)	316,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		2 710,2	2 555,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture ^(c)		2 587,4	2 872,1

(a) Y compris la vente sans perte de contrôle de 20 % de l'activité Eau régulée aux États-Unis pour 510,2 millions d'euros.

(b) Y compris retenues à la source et coupons des titres super subordonnés versés par la société mère.

(c) En application de la norme IAS 7.8, les découverts bancaires exigibles sur demande figurant en dettes financières dans l'état de situation financière consolidée sont reclassés en trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état des flux de trésorerie consolidés; ce reclassement porte sur l'exercice 2019 à hauteur de 100,8 millions d'euros. Pour 2018, le reclassement s'élevait à 713,9 millions d'euros.

NB : les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

5.6 Notes annexes aux états financiers consolidés

Note 1	Base de présentation, principes et méthodes comptables	20
Note 2	Opérations majeures	24
Note 3	Information sectorielle	25
Note 4	Compte de résultat	28
Note 5	Résultat par action	31
Note 6	Goodwills et immobilisations	32
Note 7	Participations dans les coentreprises et entreprises associées	33
Note 8	Instruments financiers	36
Note 9	Gestion des risques liés aux instruments financiers	42
Note 10	Informations relatives aux contrats de location	46
Note 11	Participations ne donnant pas le contrôle	47
Note 12	Provisions	48
Note 13	Paievements fondés sur des actions ou sur un versement en numéraire	49
Note 14	Procédures judiciaires et d'arbitrage	49
Note 15	Transactions avec des parties liées	50
Note 16	Événements postérieurs à la clôture	50

Note 1 Base de présentation, principes et méthodes comptables

1.1 Base de présentation

SUEZ, société mère du Groupe est une Société Anonyme soumise aux dispositions du livre II du Code de commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Elle a été constituée en novembre 2000. Le siège du Groupe est domicilié Tour CB21 - 16 place de l'Iris - 92040 Paris-La Défense - France.

Le Groupe est un acteur mondial dans la gestion du cycle de l'eau et du cycle des déchets. SUEZ est coté sur les marchés Euronext Paris (Compartiment A) et Euronext Bruxelles depuis le 22 juillet 2008.

En date du 25 juillet 2019, les états financiers consolidés condensés semestriels de la société SUEZ et de ses filiales au 30 juin 2019 ont été présentés au Conseil d'Administration de SUEZ qui a autorisé leur publication.

1.2 Référentiel

En application du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004 sur le prospectus, les informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de SUEZ sont fournies pour les deux derniers exercices 2019 et 2018 et sont établies conformément au Règlement (CE) n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales (IFRS). Au 30 juin 2019, les états financiers condensés semestriels du Groupe sont conformes aux IFRS publiées par l'IASB et aux IFRS adoptées par l'Union européenne⁽¹⁾. Les états financiers consolidés condensés semestriels du Groupe, établis pour la période de six mois close au 30 juin 2019, ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les états financiers consolidés condensés semestriels n'incluent donc pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2018, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

1.3 Principes comptables

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés condensés semestriels sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union européenne (UE), à l'exception des éléments mentionnés ci-dessous aux paragraphes 1.3.1, 1.3.3 et 1.3.4.

1.3.1 Normes, amendements et interprétations appliqués par le Groupe à partir du 1^{er} janvier 2019

Les textes appliqués pour la première fois par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2019 sont les suivants :

- ▶ IFRS 16 – Contrats de location ;
- ▶ IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux .

Les impacts de l'application de ces nouveaux textes sont décrits aux paragraphes 1.3.3 et 1.3.4.

- ▶ amendement à IFRS 9 – Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative ;
- ▶ amendements à IAS 28 – Intérêts à long terme dans des entités associées et des coentreprises ;
- ▶ amendements à IAS 19 – Modification, réduction ou liquidation d'un régime ;
- ▶ améliorations annuelles des IFRS, cycle 2015-2017.

Ces amendements et interprétations n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe au 30 juin 2019.

1.3.2 Normes IFRS et amendements applicables postérieurement au 30 juin 2019 et non anticipés par le Groupe

Normes et amendements publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'UE

- ▶ amendements à IAS 1 et IAS 8 – Définition du caractère significatif ;
- ▶ amendements à IFRS 3 – regroupement d'entreprises – Définition d'une activité ;
- ▶ révision du cadre conceptuel de l'information financière.

Le Groupe n'envisage pas d'application anticipée de ces amendements. L'analyse de l'incidence de leur application est en cours.

[1] Référentiel disponible sur le site internet de la Commission européenne http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/standards-interpretations/index_fr.htm.

1.3.3 Impacts de la première application de la norme IFRS 16 – Contrats de location

La norme IFRS 16 remplace, depuis le 1^{er} janvier 2019, la norme IAS 17 – Contrats de location ainsi que les interprétations IFRIC 4 – Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15 – Avantages dans les contrats de location simple et SIC 27 – Évaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location.

Les effets de la première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 sur l'état de situation financière consolidé sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Impact de la 1^{re} application d'IFRS 16
Actifs non courants	
Droit d'utilisation	1 383,5
Total Actifs non courants	1 383,5
Actifs courants	
Autres actifs	(12,1)
Total Actifs courants	(12,1)
Total Actif	1 371,4
Total Capitaux propres	-
Passifs non courants	
Dettes de location	1 110,5
Total Passifs non courants	1 110,5
Passifs courants	
Dettes de location	262,2
Fournisseurs et autres créanciers	(1,3)
Total Passifs courants	260,9
Total Passif et Capitaux Propres	1 371,4

1.3.3.1 Nature des effets de l'application d'IFRS 16 et méthodes comptables chez le preneur

Les contrats de location, signés par le Groupe en tant que preneur, portent essentiellement sur des biens immobiliers, des véhicules et des engins de chantiers.

► Méthodes comptables utilisées jusqu'au 31 décembre 2018

En 2018, avant l'application d'IFRS 16, le Groupe classait ses contrats de location en location-financement s'il avait obtenu la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété des biens loués ou, à défaut, en contrat de location simple. Les méthodes comptables respectives appliquées à ces types de contrats sont décrites dans le Document de Référence 2018, chapitre 20.1, paragraphe 1.5.7.

► Méthodes comptables utilisées depuis le 1^{er} janvier 2019

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le preneur applique un modèle comptable unique, qui consiste, à la date de prise d'effet d'un contrat de location donné, à enregistrer :

- une dette de location au passif de l'état de situation financière ;
- un droit d'utilisation des biens loués à l'actif ;
- des amortissements des droits d'utilisation au compte de résultat ;
- des intérêts financiers au compte de résultat, et des remboursements du principal de la dette de location, la somme de ces derniers éléments correspondant aux loyers payés au bailleur.

La dette de location est égale à la valeur actualisée des loyers futurs à payer.

Les loyers compris dans le calcul de la dette incluent les loyers fixes, les loyers fixes en substance c'est-à-dire inévitables, les loyers variables dont la variabilité est seulement due à l'effet d'un indice ou d'un taux, le prix d'exercice d'une option d'achat si le Groupe a la certitude raisonnable qu'il exercera cette option, ou les pénalités de résiliation anticipée si la durée comptable de location prend en compte cet événement.

Les loyers variables, qui varient en fonction du degré d'utilisation des biens loués, sont comptabilisés en charges d'exploitation, dans la période au cours de laquelle l'évènement ou la condition qui déclenche l'obligation se produit. Leur montant total pour le premier semestre 2019 est présenté en note 10 aux comptes consolidés semestriels.

La norme IFRS 16 préconise d'actualiser les loyers futurs à payer en utilisant le taux implicite du contrat s'il est possible de déterminer facilement ce taux, ou à défaut, en utilisant le taux d'endettement marginal de l'entité qui porte les contrats de location concernés.

Les taux implicites des contrats ne sont pas facilement déterminables au sein du Groupe. SUEZ a donc utilisé les taux d'endettement marginaux des différentes entités portant les contrats de location pour calculer la dette de location du Groupe. Les taux d'intérêt déterminés sont ceux de dettes amortissables.

Après la prise d'effet des contrats, les dettes de location sont augmentées des intérêts financiers et diminuées des montants de loyers payés.

Les valeurs comptables des dettes sont ré-estimées à chaque fois qu'un avenant à un contrat de location ou qu'une modification significative des faits et circonstances conduit à un changement :

- de la durée comptable de la location ;
- du nombre ou de la nature des biens loués ;
- du montant de loyer ;
- de l'évaluation de l'exercice d'une option d'achat du bien loué.

Le Groupe comptabilise les droits d'utilisation à leur coût initial, à la date de prise d'effet des contrats de location.

Le coût initial des droits d'utilisation inclut principalement le montant de la dette de location, les coûts directs initiaux marginaux qui ont été décaissés pour obtenir les contrats et les loyers payés d'avance. Il est diminué des avantages reçus des bailleurs au début des contrats.

Après la date de prise d'effet, les droits d'utilisation sont amortis de façon linéaire sur la durée comptable des contrats. Par exception, un droit d'utilisation est amorti sur la durée de vie utile du bien loué, lorsque le groupe SUEZ a la certitude raisonnable d'exercer une option d'achat portant sur ce bien.

La valeur comptable des droits d'utilisation est ajustée lorsqu'une ré-estimation de dette de location est réalisée.

Les droits d'utilisation sont dépréciés en cas de survenance d'un indicateur de perte de valeur aux bornes de leur Unité Génératrice de Trésorerie, selon les mêmes critères que ceux appliqués aux autres actifs immobilisés amortissables.

Le groupe SUEZ applique l'exemption prévue par IAS 12, qui permet de ne pas comptabiliser d'impôt différé à la date de prise d'effet des contrats de location, puisqu'à cette date les écritures comptables sont sans impact sur le compte de résultat. Des impôts différés sont comptabilisés, par contre, après la date de prise d'effet des contrats à hauteur des différences temporelles entre valeurs comptables et valeurs fiscales.

► Exemptions sur contrats à court terme et actifs loués de faible valeur

Le Groupe a choisi de bénéficier des exemptions prévues par IFRS 16, c'est-à-dire de ne pas appliquer le modèle comptable unique pour les natures de loyers suivantes :

- loyers relatifs à des contrats dont la durée est inférieure ou égale à 12 mois, si ces contrats ne contiennent pas d'options d'achat des biens loués ;
- loyers sur des contrats qui portent sur des actifs dont la valeur unitaire à neuf est inférieure à 5 000 euros.

Les loyers qui bénéficient de ces exemptions, restent comptabilisés au 30 juin 2019 en charges d'exploitation. Ils sont présentés en note 10 aux comptes consolidés semestriels.

► Jugement exercé pour déterminer la durée comptable des contrats de location

La durée comptable des contrats de location selon IFRS 16 correspond à leur durée non résiliable à laquelle il faut ajouter :

- la durée de renouvellement du contrat, si le contrat inclut une option de renouvellement à la main du preneur et que le preneur a la certitude raisonnable de l'exercer ;
- la durée pendant laquelle le preneur peut exercer une option de résiliation du contrat, si le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer cette option.

Le groupe SUEZ a le droit d'exercer des options de renouvellement ou de résiliation de certains contrats de location signés en tant que preneur. Le Groupe exerce son jugement pour déterminer s'il a des incitations économiques fortes à les exercer.

Après la prise d'effet d'un contrat de location, le Groupe réapprécie sa durée comptable, si un changement de circonstances important intervient et que celui-ci :

- est sous le contrôle de SUEZ ;
- et conduit le Groupe à avoir désormais la certitude raisonnable d'exercer une option qui n'avait pas été prise en compte lors de la détermination initiale de la durée comptable ; ou qui conduit le Groupe à ne plus avoir la certitude raisonnable d'exercer une option qui avait été initialement prise en compte.

► Dispositions transitoires pour l'application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019.

Le groupe SUEZ a comptabilisé l'effet cumulatif rétrospectif de l'application initiale d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019. Le Groupe n'a donc pas retraité l'information comparative pour l'année 2018.

Conformément aux dispositions de la méthode rétrospective simplifiée, le Groupe a considéré que les contrats de location, déjà en cours au 31 décembre 2018, prenaient effet seulement à partir du 1^{er} janvier 2019, et que leur durée comptable correspondait à leur durée résiduelle à cette date. Le Groupe a évalué et comptabilisé au 1^{er} janvier 2019 :

- les dettes de location à la valeur actualisée des loyers restant à payer à cette date ;
- et les droits d'utilisation à hauteur des montants de la dette de location, ajustés des montants de loyers payés d'avance ou à payer relatifs à ces contrats qui étaient comptabilisés dans l'état de situation financière immédiatement avant la première application d'IFRS 16 au 31 décembre 2018.

La première application d'IFRS 16 n'a pas eu d'effet sur les capitaux propres du Groupe SUEZ au 1^{er} janvier 2019.

Les mesures de simplification suivantes, autorisées par IFRS 16, ont été adoptées à la date de transition :

- SUEZ a appliqué IFRS 16 aux contrats que le Groupe avait antérieurement identifiés comme des contrats de location au sens d'IAS 17 – Contrats de location et d'IFRIC 4 – Déterminer si un accord contient un contrat de location ;
- SUEZ n'a pas appliqué IFRS 16 aux contrats que le Groupe n'avait pas antérieurement identifiés comme contenant un contrat de location au sens d'IAS 17 et d'IFRIC 4 ;
- les contrats de location dont la durée résiduelle était inférieure ou égale à 12 mois ont été considérés comme des locations à court terme. Ils restent comptabilisés en charges ;
- SUEZ a appliqué le modèle comptable unique, résumé plus haut dans le présent paragraphe, à l'ensemble des composantes incluses dans les contrats de location de matériels de transport signés par le Groupe en tant que preneur, y compris donc aux charges d'entretien et de maintenance des véhicules. Le Groupe n'a, par contre, pas appliqué cette simplification aux contrats de location portant sur les autres natures de biens loués.

La valeur comptable des actifs et dettes déjà enregistrés au 31 décembre 2018 sur des contrats qualifiés de location-financement reste inchangée à la date de première application d'IFRS 16. Ces actifs et passifs sont reclassés respectivement dans les comptes de droits d'utilisation et de dette de location au 1^{er} janvier 2019. Le groupe SUEZ applique IFRS 16 à ces contrats depuis cette date.

► Rapprochement entre dette de location au 1^{er} janvier 2019 et engagements hors bilan au 31 décembre 2018

Le rapprochement entre les dettes de location comptabilisées dans l'état de situation financière consolidé au 1^{er} janvier 2019, et les engagements hors bilan sur loyers à payer inclus dans la note 20 aux comptes consolidés au 31 décembre 2018 par application d'IAS 17, se présente comme suit :

(en millions d'euros)

Engagements donnés au titre des contrats de location simple au 31 décembre 2018	1 338,9
Effets liés aux contrats de location à court terme	(24,6)
Effets liés aux contrats de location d'actifs à faible valeur	(14,3)
Effet du changement de taux d'actualisation	(21,6)
Autres effets ^[a]	94,3
Dette de location au 1^{er} janvier 2019 après première application d'IFRS 16	1 372,7
Dette de location liée aux contrats précédemment classés en location-financement	87,2
Dette de location totale au 1^{er} janvier 2019	1 459,9

[a] Inclus les ajustements liés à une différence de traitement des options de renouvellement ou de résiliation, la part de service sur les contrats de location et les contrats non identifiés dans les engagements hors-bilan en 2018.

Le taux d'emprunt marginal pondéré du preneur appliqué aux passifs locatifs comptabilisés dans l'état de la situation financière à la date de première application est de 1,7%.

1.3.3.2 Nature des effets de l'application d'IFRS 16 et méthodes comptables chez le bailleur

Les contrats de location signés par SUEZ en tant que bailleur portent principalement sur des installations de dessalement d'eau de mer et des équipements de filtration d'eau.

L'application d'IFRS 16 aux contrats de location signés en tant que bailleur a les mêmes effets au 1^{er} janvier 2019 que ceux comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2018.

Le bailleur analyse ses contrats de location pour déterminer s'ils sont des contrats de location simple ou de location-financement. Par des contrats de location-financement, le bailleur transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété des biens loués. Tous les contrats de location qui ne correspondent pas à la définition d'un contrat de location-financement sont des locations simples.

Des exemples de situations, qui, individuellement ou conjointement, conduisent le bailleur à classer un contrat de location en location financement sont les suivants :

- ▶ le contrat a pour effet, au terme de sa durée, de transférer au preneur la propriété du bien loué ;
- ▶ le preneur détient l'option d'acheter le bien loué à un prix qui devrait être suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option devient exerçable, pour que, dès la conclusion du contrat, il soit raisonnablement certain que l'option sera exercée ;
- ▶ la durée du contrat de location couvre la majeure partie de la durée de vie utile du bien loué ;
- ▶ à la date de conclusion du contrat de location, la valeur actualisée des paiements de loyers futurs à recevoir s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur du bien loué.

Selon ces critères, tous les contrats signés par le groupe SUEZ en tant que bailleur, en cours au 1^{er} janvier 2019, sont des contrats de location simple.

Le Groupe reconnaît linéairement les revenus de location en produits d'exploitation.

Les biens loués sont isolés au sein des immobilisations corporelles du Groupe, et amortis sur leur durée de vie utile. Ils font l'objet de tests de dépréciations en cas de fait générateur aux bornes de l'Unité Génératrice de Trésorerie concernée.

SUEZ n'est bailleur intermédiaire que dans le cadre de contrats signés entre entités du Groupe. Les impacts comptables liés à ces contrats sont donc éliminés dans les comptes consolidés du Groupe.

1.3.4 Impacts de la première application de l'interprétation IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Des positions prises par le groupe SUEZ peuvent être incertaines en ce qui concerne la détermination du montant de l'impôt sur les bénéfices, par exemple parce que le contenu de législations locales peut être sujet à interprétation. IFRIC 23 oblige à calculer et comptabiliser l'impôt sur les bénéfices selon le mode de calcul que retiendra probablement l'administration fiscale.

Le groupe SUEZ applique IFRIC 23 depuis le 1^{er} janvier 2019, selon la méthode partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019 sans ajustement des comparatifs lors de la première application. L'impact de l'application de cette interprétation au 1^{er} janvier 2019 n'est pas matériel sur les capitaux propres du Groupe et a entraîné le reclassement en dettes fiscales des provisions pour risque portant sur l'impôt sur les sociétés.

1.4 Utilisation d'estimations et du jugement

L'environnement économique et financier conduit le Groupe à maintenir ses procédures de suivi des risques sur les instruments financiers. Cet environnement entraînant une volatilité importante des marchés est pris en considération par le Groupe dans les estimations comme les *business plans* et les différents taux d'actualisation utilisés à la fois pour les tests de valeur et les calculs de provisions.

1.4.1 Estimations

La préparation des états financiers consolidés condensés semestriels nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de la période.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des États financiers consolidés condensés semestriels portent principalement sur :

- ▶ l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ;
- ▶ l'évaluation de la valeur recouvrable des *goodwills*, des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- ▶ l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour litiges ainsi que les engagements de retraite et assimilés ;
- ▶ l'évaluation des passifs de renouvellement ;
- ▶ l'évaluation des instruments financiers ;
- ▶ l'évaluation du chiffre d'affaires réalisé et non relevé, dit « en compteur » ;
- ▶ l'évaluation des marges à terminaison des contrats de construction ;
- ▶ l'évaluation des déficits fiscaux reportables activés.

Des informations complémentaires sur le contenu de ces estimations sont présentées dans la Note 1 aux états financiers consolidés 2018.

1.4.2 Jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe a fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions notamment lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

En particulier, le Groupe a exercé son jugement pour la comptabilisation des contrats de concession et la classification des accords qui contiennent des contrats de location (côté bailleur).

Conformément à IAS 1, le Groupe présente séparément dans l'état de situation financière les actifs courants et non courants, et les passifs courants et non courants. Au regard de la majorité des activités du Groupe, il a été considéré que le critère à retenir pour la classification est le délai de réalisation de l'actif ou de règlement du passif : en courant si ce délai est inférieur à 12 mois et en non courant s'il est supérieur à 12 mois.

1.5 Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

Saisonnalité des activités

Les activités du Groupe sont, par nature, des activités saisonnières mais les variations climatiques ont des effets plus importants que la saisonnalité sur les différents indicateurs d'activité et de résultat opérationnel. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2019 ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2019.

Impôt sur les bénéficiaires

Dans le cadre des arrêtés intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour chaque entité fiscale en appliquant au résultat taxable de la période le taux effectif moyen annuel estimé pour l'année en cours.

Retraites

Le coût des retraites pour une période intermédiaire est calculé sur la base des évaluations actuarielles réalisées au début de l'exercice. Ces évaluations sont le cas échéant ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. Par ailleurs, les montants comptabilisés dans l'état de situation financière au titre des régimes à prestations définies sont le cas échéant ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affecté le rendement des obligations émises par les entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation) et le rendement réel des actifs de couverture.

Provisions pour reconstitution de sites

Ces provisions sont recalculées une fois par an pour l'établissement de l'état de situation financière au 31 décembre (se reporter à la Note 17.4 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2018).

Note 2 Opérations majeures

2.1 Cession de 20 % des activités régulées aux États-Unis

Conformément à l'accord signé le 25 juillet 2018 avec PGGM, gestionnaire de fonds de pension néerlandais, SUEZ a finalisé, le 1^{er} mars 2019 la cession de 20 % du capital de SUEZ Water Resources Inc., société mère de l'ensemble des activités d'eau régulée aux États-Unis. Le montant de la transaction est de 601 millions de dollars, intégralement versé en numéraire. À l'issue de cette opération, SUEZ conserve le contrôle de la Société.

2.2 Règlement définitif du différend entre SUEZ et l'Argentine sur Aguas Argentinas

Le gouvernement argentin et SUEZ ont conclu et mis en œuvre, en avril 2019, un accord transactionnel de règlement en application de la sentence que le CIRDI, centre d'arbitrage de la Banque Mondiale, a rendue en sa faveur au titre de la concession d'eau et d'assainissement de Buenos Aires, résiliée en 2006.

Plusieurs entités internes et externes au Groupe SUEZ étaient parties prenantes à la procédure et bénéficient de cet accord. Pour le seul Groupe SUEZ, le montant en numéraire encaissé en avril 2019 est de 224,1 millions d'euros.

Par ailleurs, le CIRDI a rendu le 14 décembre 2018 une décision définitive favorable à SUEZ dans le cadre de la résiliation du contrat de concession d'eau et d'assainissement d'Aguas Provinciales de Santa Fé (se reporter à la Note 14).

Note 3 Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 – Information sectorielle, les secteurs retenus ci-après pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base des reportings internes, notamment ceux suivis par le Comité Exécutif, constitué des principaux décideurs opérationnels du Groupe.

Les secteurs retenus par le Groupe sont au nombre de cinq :

- ▶ Eau Europe ;
- ▶ Recyclage et Valorisation Europe ;
- ▶ International ;
- ▶ WTS (Water Technologies et Solutions) ;
- ▶ Autres.

La distinction est faite en Europe entre les métiers de distribution et de traitement de l'eau, et les métiers de collecte et de traitement des déchets.

Les activités réalisées à l'international sont regroupées, et séparées de celles effectuées sur la zone Europe. Cette segmentation spécifique permet de refléter, en cohérence avec les systèmes internes d'organisation et avec la structure de gestion du Groupe, la différence de stratégie de développement mise en place à l'international par rapport à celle qui est suivie en Europe.

Enfin, l'ensemble des prestations de traitements d'eau au profit des clients industriels sont isolées dans le secteur WTS.

3.1 Secteurs opérationnels

Les filiales de SUEZ sont réparties selon les secteurs opérationnels suivants :

- ▶ **Eau Europe** : prestations de distribution et de traitement des eaux, notamment dans le cadre de contrats de concession (gestion de l'eau). Elles sont délivrées au profit de particuliers, de collectivités locales ou d'industriels ;
- ▶ **Recyclage et Valorisation Europe** : prestations de collecte et de traitement des déchets vis-à-vis des collectivités locales et des industriels. Elles incluent la collecte, le tri, le recyclage, le compostage, la valorisation énergétique et l'enfouissement, tant pour les déchets banals que spéciaux ;
- ▶ **International** : segments d'activité dans lesquels le Groupe se développe, en fonction des opportunités, dans les métiers de l'Eau, du déchet et de l'ingénierie, en privilégiant la maîtrise des risques induits par les environnements locaux (mise en place de partenariats, politique de couverture, limitation des capitaux investis ou investissements dans des contextes fortement régulés) ;
- ▶ **WTS** : ce secteur regroupe l'ensemble des prestations d'eau au profit du segment de la clientèle industrielle ;
- ▶ le secteur **Autres** est principalement constitué de holdings, dont SUEZ, ainsi que de SUEZ Consulting, filiale de conseil du Groupe.

Les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Les indicateurs EBITDA, EBIT, Capitaux Employés et Investissements sont réconciliés aux comptes consolidés.

3.2 Indicateurs clés par secteur opérationnel

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	30 juin 2019			30 juin 2018		
	Hors Groupe	Groupe	Total	Hors Groupe	Groupe	Total
Eau Europe	2 227,9	27,6	2 255,5	2 230,2	20,4	2 250,6
Recyclage et Valorisation Europe	3 213,0	36,6	3 249,6	3 118,0	15,9	3 133,9
International	1 962,4	2,1	1 964,5	1 842,2	0,5	1 842,7
WTS	1 195,1	29,1	1 224,2	1 105,6	25,1	1 130,7
Autres	57,6	71,7	129,3	54,6	57,2	111,8
Élimination des transactions internes		(167,1)	(167,1)		(119,1)	(119,1)
Total chiffre d'affaires	8 656,0	-	8 656,0	8 350,6	-	8 350,6

EBITDA

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Eau Europe	566,9	567,5
Recyclage et Valorisation Europe	418,5	346,2
International	457,3	369,9
WTS	118,7	98,3
Autres	(40,2)	(58,7)
Total EBITDA ^(a)	1 521,2	1 323,2

(a) Au 30 juin 2019, ce montant comprend l'impact IFRS 16.

EBIT

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Eau Europe	245,3	248,1
Recyclage et Valorisation Europe	150,2	140,6
International	280,2	257,8
WTS	44,3	37,3
Autres	(75,1)	(76,5)
Total EBIT ^(a)	644,9	607,3

(a) Au 30 juin 2019, ce montant comprend l'impact IFRS 16.

Dotations aux amortissements

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Eau Europe	(216,0)	(224,4)
Recyclage et Valorisation Europe	(182,7)	(182,2)
International	(127,9)	(122,7)
WTS	(67,3)	(64,5)
Autres	(9,1)	(9,5)
Total dotation aux amortissements ^(a)	(603,0)	(603,3)

(a) Au 30 juin 2019, ce montant comprend l'impact IFRS 16.

Capitaux employés

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2019	31 décembre 2018
Eau Europe	5 780,3	5 545,5
Recyclage et Valorisation Europe	4 349,2	3 538,0
International	6 541,9	6 035,3
WTS	3 614,6	3 458,9
Autres	265,5	67,1
Total Capitaux employés ^(a)	20 551,5	18 644,8

(a) Au 30 juin 2019, ce montant comprend l'impact IFRS 16.

Investissements corporels, incorporels et financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Eau Europe	(277,9)	(235,0)
Recyclage et Valorisation Europe	(207,5)	(175,3)
International	(260,1)	(220,3)
WTS	(54,4)	(115,4)
Autres	(19,6)	(10,6)
Total investissements	(819,5)	(756,6)

Les investissements financiers inclus dans cet indicateur comprennent les acquisitions ou cessions d'intérêts dans des entités restant contrôlées, lesquelles sont présentées sur la ligne « changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées »

dans l'état de flux de trésorerie. La réconciliation des investissements aux rubriques de l'état des flux de trésorerie figure au paragraphe 3.4.3.

3.3 Indicateurs clés par zone géographique

Les indicateurs ci-dessous sont ventilés :

- ▶ par zone de commercialisation à la clientèle pour le chiffre d'affaires ;
- ▶ par zone d'implantation des sociétés consolidées pour les capitaux employés.

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires		Capitaux employés	
	30 juin 2019	30 juin 2018	30 juin 2019	31 décembre 2018
France	2 528,8	2 564,2	3 191,4	2 296,7
Europe	2 808,7	2 691,9	6 039,4	5 692,3
International	3 318,5	3 094,5	11 320,7	10 655,8
Total ^(a)	8 656,0	8 350,6	20 551,5	18 644,8

(a) Au 30 juin 2019, le montant des capitaux employés comprend l'impact IFRS 16.

3.4 Réconciliation des indicateurs avec les états financiers

3.4.1 Réconciliation de l'EBIT et de l'EBITDA au résultat opérationnel courant

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Résultat opérationnel courant	505,0	472,7
(+) Quote part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	94,5	93,3
(-) Impact IFRIC 21	45,2	40,8
(-) Autres	0,2	0,5
EBIT	644,9	607,3
(-) Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	743,8	594,4
(-) Paiement fondé sur des actions ^(a)	1,7	1,4
(-) Charges nettes décaissées des concessions	130,8	120,1
EBITDA	1 521,2	1 323,2

(a) L'impact des *Share Appreciation Rights* est présenté après couverture par des Warrants. Par ailleurs, ce montant n'inclut pas les plans de rémunération à long terme en numéraire.

3.4.2 Réconciliation des capitaux employés aux rubriques de l'état de situation financière

(en millions d'euros)	30 juin 2019	31 décembre 2018
(+) Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	13 688,5	13 756,5
(+) Goodwills nets	5 285,1	5 223,8
(+) Droits d'utilisation	1 359,3	-
(+) Instruments de capitaux propres (hors VMP et mise à la juste valeur)	270,0	264,5
(+) Prêts et créances au coût amorti (hors actifs liés au financement)	701,6	720,4
(+) Participation dans les coentreprises (hors réserves OCI nettes d'impôt)	940,1	897,3
(+) Participation dans des entreprises associées (hors réserves OCI nettes d'impôt)	1 119,2	1 143,8
(+) Créances clients et comptes rattachés	4 999,2	4 584,0
(+) Stocks	553,6	499,5
(+) Actifs contrats	727,8	722,8
(+) Autres actifs courants et non courants	1 818,5	1 714,7
(-) Provisions et pertes/gains actuariels sur retraites	(1 543,9)	(1 597,4)
(-) Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(3 510,4)	(3 798,9)
(-) Passifs contrats	(1 322,3)	(1 264,2)
(-) Autres passifs courants et non courants	(4 491,9)	(4 174,8)
(-) Autres passifs financiers	(42,9)	(47,2)
Capitaux employés	20 551,5	18 644,8

3.4.3 Réconciliation des investissements corporels, incorporels et financiers aux rubriques de l'état des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2018
Investissements corporels et incorporels	(752,1)	(625,5)
Prise de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(48,6)	(72,2)
Acquisitions de participations dans les entreprises associées et coentreprises	(4,1)	(43,5)
Acquisitions d'instruments de capitaux propres	(6,1)	(5,8)
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées	(8,6)	(9,6)
Total investissements	(819,5)	(756,6)

Note 4 Compte de résultat

4.1 Résultat opérationnel courant et EBIT

Les variations de l'EBIT sont commentées dans le Rapport d'activité (se reporter au chapitre 4 du présent document).

4.2 Résultat des activités opérationnelles

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2018
Résultat opérationnel courant	505,0	472,7
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel	0,2	0,6
Pertes de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers	(23,7)	(3,0)
Restructurations	(53,1)	(58,1)
Règlement du différend sur Aguas Argentinas	214,9	-
Effets de périmètre	4,0	4,1
Autres résultats de cession	2,4	24,2
Résultat des activités opérationnelles	649,7	440,5
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	94,5	93,3
dont quote-part de résultat net des coentreprises	34,6	45,6
dont quote-part de résultat net des entreprises associées	59,9	47,7
Résultat des activités opérationnelles après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	744,2	533,8

4.2.1 Pertes de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers

(en millions d'euros)

	30 juin 2019	30 juin 2018
Perte de valeur		
Immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	(11,0)	(1,5)
Droits d'utilisation	-	-
Actifs financiers	(15,7)	(4,0)
Total	(26,7)	(5,5)
Reprises de perte de valeur		
Immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	0,6	1,6
Actifs financiers	2,4	0,9
Total	3,0	2,5
Total	(23,7)	(3,0)

Au-delà des tests de perte de valeur annuels relatifs aux *goodwills* et aux immobilisations incorporelles non amortissables, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur sur l'ensemble des *goodwills*, immobilisations corporelles et incorporelles. Les pertes de valeur éventuelles résultent de la comparaison entre la valeur comptable de l'actif concerné et sa valeur recouvrable (c'est-à-dire sa valeur d'utilité qui résulte soit d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés, soit d'une valeur de marché).

4.2.1.1 Pertes de valeur sur *goodwills*

Pour l'ensemble des *goodwills*, en l'absence d'identification d'indice de perte de valeur sur le premier semestre 2019, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2019.

4.2.1.2 Pertes de valeur sur immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles

Au 30 juin 2019, ce poste inclut pour l'essentiel, les coûts liés à la fermeture définitive d'un centre de traitement des déchets dangereux en France.

Au 30 juin 2018, il ne présentait pas de montant significatif.

4.2.1.3 Pertes de valeur sur actifs financiers

Au 30 juin 2019, ce poste enregistre principalement, une perte de valeur sur prêt accordé à une société de projet au Royaume-Uni, mise en équivalence dans les comptes du Groupe.

Au 30 juin 2018, il ne présentait pas de montant significatif.

4.2.2 Restructurations

Au 30 juin 2019, ce poste comprend les coûts liés à la mobilisation des synergies chez WTS pour - 9,5 millions d'euros, des coûts liés à des plans de restructuration en Espagne dans la continuité des plans initiés en 2017 pour - 10,7 millions d'euros ainsi que des coûts liés à des réorganisations amorcées dans plusieurs entités et *business units* du Groupe, en France comme à l'étranger pour un montant total d'environ - 27,0 millions d'euros.

Au 30 juin 2018, ce poste incluait pour l'essentiel les coûts concernant différents plans de restructurations au sein du Groupe, notamment chez SUEZ Spain pour - 13,6 millions d'euros.

4.2.3 Effets de périmètre

Comme au 30 juin 2018, aucun effet de périmètre significatif n'a été constaté au 30 juin 2019.

4.2.4 Autres résultats de cessions

Au 30 juin 2019, ce poste comprend pour l'essentiel le résultat de cession d'un site au Pays-Bas.

Au 30 juin 2018, ce poste incluait pour l'essentiel les gains liées à la cession de l'activité Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) par Recyclage et Valorisation France ainsi que les produits de diverses cessions d'immobilisations corporelles au Chili et en France.

4.2.5 Règlement du litige sur *Aguas Argentinas*

La description de ce règlement figure en Note 2.2. Après prise en compte de différents frais et honoraires, l'impact est de 214,9 millions d'euros.

4.3 Résultat financier

(en millions d'euros)	30 juin 2019			30 juin 2018		
	Charges	Produits	Total	Charges	Produits	Total
Coût de la dette nette	(225,5)	4,0	(221,5)	(216,7)	11,8	(204,9)
Charges d'intérêts sur dette brute	(196,0)	-	(196,0)	(189,2)	-	(189,2)
Charges d'intérêts sur dette de location	(13,1)	-	(13,1)	-	-	-
Résultat de change sur dettes financières et couvertures	(10,8)	-	(10,8)	(24,6)	-	(24,6)
Résultat latent des couvertures économiques sur emprunts	(0,4)	-	(0,4)	-	0,1	0,1
Résultat sur trésorerie et équivalents de trésorerie, et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	3,7	3,7	-	11,3	11,3
Coûts d'emprunts capitalisés	-	0,3	0,3	-	0,4	0,4
Charges financières cash relatives à une restructuration de dette ou créance financière	(5,2)	-	(5,2)	(2,9)	-	(2,9)
Autres produits et charges financiers	(59,6)	35,9	(23,7)	(58,4)	26,2	(32,2)
Charges d'intérêts nets sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme	(9,9)	-	(9,9)	(8,4)	-	(8,4)
Désactualisation des autres provisions long terme	(19,5)	-	(19,5)	(18,3)	-	(18,3)
Variation de juste valeur des instruments dérivés non compris dans l'endettement net	-	1,0	1,0	-	4,2	4,2
Produits des instruments de capitaux propres	-	0,3	0,3	-	1,2	1,2
Autres	(30,2)	34,6	4,4	(31,7)	20,8	(10,9)
Résultat financier	(285,1)	39,9	(245,2)	(275,1)	38,0	(237,1)

La première application de la norme IFRS 16 génère une charge d'intérêt additionnelle de 13,1 millions d'euros au 30 juin 2019.

4.4 Impôts

4.4.1 Impôt sur les sociétés au compte de résultat

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2018
Résultat net (A)	342,0	208,0
Charge totale d'impôt sur les bénéfices comptabilisée en résultat (B)	(157,0)	(88,7)
Quote-part de résultat des coentreprises et entreprises associées (C)	94,5	93,3
Résultat avant impôt et avant résultat des coentreprises et entreprises associées (A) - (B) - (C) = (D)	404,5	203,4
Taux effectif d'impôt - (B)/(D)	38,8 %	43,6 %

Au 30 juin 2019, le taux effectif d'impôt du Groupe ressort à 38,8%, en baisse par rapport au 31 décembre 2018 (39,6%) et au 30 juin 2018 (43,6%).

Cette évolution s'explique principalement par le dénouement du différend avec la République argentine sur Aguas Argentinas permettant aux intégrations fiscales espagnole et française SUEZ de présenter des résultats taxables positifs. Au 30 juin 2018, comme au 31 décembre 2018, le taux effectif d'impôt était principalement expliqué par les écrêtements des impôts différés aux bornes de ces deux intégrations fiscales.

4.4.2 Impôts différés dans l'état de situation financière

<i>(en millions d'euros)</i>	Actifs	Passifs	Positions nettes
Au 31 décembre 2018	546,6	(649,4)	(102,8)
Retraitement IFRIC 23	-	1,4	1,4
Au 1^{er} janvier 2019	546,6	(648,0)	(101,4)
Effet résultat de la période	(16,8)	(8,9)	(25,7)
Effet autres éléments du résultat global	(3,1)	16,2	13,1
Effet périmètre	0,6	(1,7)	(1,1)
Effet change	2,3	(2,8)	(0,5)
Autres effets	(11,5)	4,5	(7,0)
Effet de présentation nette par entité fiscale	66,6	(66,6)	-
Au 30 juin 2019	584,7	(707,3)	(122,6)

Au 30 juin 2019, aux bornes du Groupe d'intégration fiscale français SUEZ, le montant des impôts différés actifs nets s'élève à 148,0 millions d'euros contre 201,4 millions d'euros au 31 décembre 2018, soit une variation nette de (53,4) millions d'euros. Cette évolution s'explique principalement par la consommation d'impôts différés actifs comptabilisés au titre des déficits fiscaux reportables.

Note 5 Résultat par action

	30 juin 2019	30 juin 2018
Numérateur <i>(en millions d'euros)</i>		
Résultat net part du Groupe	211,6	90,1
- coupon attribuable aux porteurs des titres super subordonnés émis par SUEZ en juin 2014	(7,5)	(7,5)
- coupon attribuable aux porteurs des titres super subordonnés émis par SUEZ en mars 2015	(6,3)	(6,3)
- coupon attribuable aux porteurs des titres super subordonnés émis par SUEZ en avril 2017	(8,6)	(8,6)
Résultat net part du Groupe ajusté	189,2	67,7
Dénominateur <i>(en millions)</i>		
Nombre moyen d'actions en circulation	617,9	617,8
Résultat par action <i>(en euros)</i>		
Résultat net part du Groupe par action	0,31	0,11
Résultat net part du Groupe par action dilué	0,30	0,11

Les instruments dilutifs du Groupe pris en compte dans le calcul des résultats dilués par action sont les suivants :

- ▶ les plans mondiaux d'actionariat salariés SUEZ ;
- ▶ les plans d'attribution gratuite d'actions de performance ;
- ▶ les obligations convertibles OCEANE 2020, soit 19 052 803 titres émis en 2014 qui génèrent au premier semestre 2019 des charges financières nettes d'impôt de 2,2 millions d'euros.

Note 6 Goodwills et immobilisations

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Goodwills</i>	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>Immobilisations corporelles</i>
A) Valeur brute au 31 décembre 2018	5 314,2	9 153,7	17 505,0
Acquisitions	–	90,2	484,9
Cessions	–	(38,9)	(126,7)
Variations de périmètre	47,5	17,8	39,8
Écarts de conversion	13,3	16,7	(4,2)
Autres	0,3	10,7	(48,8)
Au 30 juin 2019	5 375,3	9 250,2	17 850,0
B) Amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2018	(90,4)	(4 171,6)	(8 730,6)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	–	(229,0)	(384,9)
Cessions	–	33,4	102,2
Variations de périmètre	–	(8,2)	(24,7)
Écarts de conversion	0,2	(4,9)	6,7
Autres	–	(6,2)	6,1
Au 30 juin 2019	(90,2)	(4 386,5)	(9 025,2)
C) Valeur nette comptable = A + B			
Au 31 décembre 2018	5 223,8	4 982,1	8 774,4
Au 30 juin 2019	5 285,1	4 863,7	8 824,8

Goodwills

Les variations de périmètre sur les goodwills correspondent pour l'essentiel à l'acquisition d'activités de services d'analyse et de tests environnementaux en Asie (+39,4 millions d'euros).

Pour l'ensemble des *goodwills*, en l'absence d'identification d'indice de perte de valeur sur le premier semestre 2019, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2019.

Les écarts de conversion sur la valeur nette des *goodwills* sont essentiellement constatés sur le dollar américain (+14,9 millions d'euros).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les écarts de conversion sur la valeur nette des immobilisations incorporelles sont essentiellement constatés sur le dollar américain (+5,8 millions d'euros) et le dollar de Hong Kong (+2,5 millions d'euros).

Les écarts de conversion sur la valeur nette des immobilisations corporelles sont essentiellement constatés sur le dollar américain (+17,1 millions d'euros) et le Peso chilien (-18,8 millions d'euros).

Note 7 Participations dans les coentreprises et entreprises associées

7.1 Participations dans les coentreprises

Les participations les plus significatives sont les joint-ventures chinoises codétenues à 50 % par le groupe SUEZ NWS Limited basé à Hong Kong et à 50 % par les collectivités locales concédantes. Compte tenu de l'intégration globale de SUEZ NWS

Limited dans SUEZ, les titres de ces coentreprises chinoises sont mis en équivalence à 50 % dans l'état de situation financière consolidé de SUEZ au 30 juin 2019 pour 590,6 millions d'euros.

Une autre coentreprise importante est le groupe Suyu basé en Chine et détenu à 50 % par SUEZ.

<i>(en millions d'euros)</i>	Participations dans les coentreprises		Quote-part de résultat net dans les coentreprises	
	30 juin 2019	31 déc. 2018	30 juin 2019	30 juin 2018
Groupe SUEZ NWS Limited	590,6	561,1	24,5	35,1
Groupe Suyu	306,7	298,0	6,4	7,3
Autres	42,8	38,3	3,7	3,2
Total	940,1	897,4	34,6	45,6

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Résultat net	34,6	45,6
Autres éléments du résultat global (OCI)	5,9	6,9
Résultat global	40,5	52,5

► Groupe SUEZ NWS Limited

Les informations résumées ci-dessous représentent 100 % des états de situations financières et comptes de résultat des entités chinoises détenues à 50 % par le groupe SUEZ NWS Limited.

États de situations financières résumés

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2019	31 décembre 2018
Actifs non courants	644,6	607,3
Actifs courants	311,6	291,4
<i>dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>139,3</i>	<i>139,5</i>
Total Actif	956,2	898,7
Capitaux propres part du Groupe	505,7	478,9
Participations ne donnant pas le contrôle	4,8	4,5
Total Capitaux propres	510,5	483,4
Passifs non courants	206,4	189,6
Passifs courants	239,3	225,7
Total Passif et Capitaux propres	956,2	898,7

Comptes de résultat résumés

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Chiffre d'affaires	180,5	185,7
Résultat opérationnel courant	33,8	40,3
Résultat net part du Groupe	25,2	39,6
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	0,4	0,2
Résultat net	25,6	39,8
Autres éléments du résultat global (OCI) ^(a)	3,6	4,1
Résultat global de l'exercice	29,2	43,9

(a) Ces montants correspondent à la variation des écarts de conversion.

Dividendes (à 100 %)

(en millions d'euros)	Au titre de 2018	Au titre de 2017
Dividendes versés par les joint-ventures chinoises au 30 juin	4,0	41,5

► Groupe Suyu

Les informations résumées ci-dessous représentent 100 % des états de situations financières et comptes de résultat du groupe Suyu.

États de situations financières résumés

(en millions d'euros)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Actifs non courants ^(a)	775,2	756,5
Actifs courants	2,2	2,2
<i>dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	2,2	2,2
Total Actif	777,4	758,7
Capitaux propres part du Groupe	613,3	595,9
Total Capitaux propres	613,3	595,9
Passifs non courants	164,1	162,8
Passifs courants	–	–
Total Passif et Capitaux propres	777,4	758,7

(a) Inclut les titres mis en équivalence Derun Environnement pour 739,7 millions d'euros au 30 juin 2019 (721,3 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Comptes de résultat résumés

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2018
Résultat net ^(a)	12,8	14,6
Autres éléments du résultat global (OCI)	5,7	5,5
Résultat global de l'exercice	18,5	20,1

(a) Quote part de résultat mise en équivalence de Derun Environnement dans le groupe Suyu.

Dividendes (à 100 %)

(en millions d'euros)	Au titre de 2018	Au titre de 2017
Dividendes versés par le groupe Suyu au 30 juin	–	–

7.2 Participations dans les entreprises associées

Les participations et quote-part de résultat dans les entreprises associées se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Participations dans les entreprises associées		Quote-part de résultat net dans les entreprises associées	
	30 juin 2019	31 décembre 2018	30 juin 2019	30 juin 2018
Groupe Acea	558,4	563,5	30,2	24,1
Groupe Agbar	163,1	190,4	4,8	6,1
Autres (contributions individuelles inférieures à 10% du total)	334,6	330,4	24,9	17,5
Total	1 056,1	1 084,3	59,9	47,7

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2018
Résultat net	59,9	47,7
Autres éléments du résultat global (OCI)	(7,8)	6,2
Résultat global	52,1	53,9

La principale participation dans les entreprises associées est le groupe Acea, côté à la Bourse de Milan et dont le groupe SUEZ détient 23,33 % du capital.

Au 30 juin 2019, la valeur comptable d'Acea dans l'état de situation financière du Groupe est de 558,4 millions d'euros et sa valeur boursière s'élève à 822,9 millions d'euros.

► Groupe Acea

Les informations résumées ci-dessous représentent 100 % des états de situations financières et comptes de résultat du groupe Acea.

À la date de publication des comptes consolidés semestriels 2019 du Groupe SUEZ, les états financiers consolidés au 30 juin 2019 du groupe Acea ne sont pas disponibles.

Dans le respect de la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises », l'état de situation financière et le compte de résultat résumés au 31 mars 2019 correspondent aux comptes disponibles les plus récents.

États de situations financières résumés

(en millions d'euros)	31 mars 2019	31 décembre 2018
Actifs non courants	5 912,9	5 735,5
Actifs courants	2 335,1	2 421,5
<i>dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>910,6</i>	<i>1 068,1</i>
Total Actif	8 248,0	8 157,0
Capitaux propres part du Groupe	1 795,1	1 729,6
Participations ne donnant pas le contrôle	184,2	173,9
Total Capitaux propres	1 979,3	1 903,5
Passifs non courants	3 633,1	3 962,9
Passifs courants	2 635,6	2 290,6
Total Passif et capitaux propres	8 248,0	8 157,0

Comptes de résultat résumés du premier trimestre

(en millions d'euros)	31 mars 2019	31 mars 2018
Chiffre d'affaires	823,3	745,5
Résultat opérationnel brut	247,9	229,2
Résultat opérationnel	132,8	127,4
Résultat net part du Groupe	75,5	77,4
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	6,0	3,2
Résultat net	81,5	80,6
Autres éléments du résultat global	(6,8)	1,0
Résultat global de l'exercice	74,7	81,6

Dividendes (à 100 %)

(en millions d'euros)	Au titre de 2018	Au titre de 2017
Dividendes versés par Acea au 30 juin	151,2	133,9

Note 8 Instruments financiers

8.1 Actifs financiers

Les différentes catégories d'actifs financiers ainsi que leur ventilation entre leur part « non courante » et « courante » sont présentées dans le tableau ci-après :

(en millions d'euros)	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments de capitaux propres à la juste valeur	138,5	-	138,5	133,0	-	133,0
Prêts et créances au coût amorti	575,9	5 124,9	5 700,8	610,7	4 693,7	5 304,4
Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)	575,9	125,7	701,6	610,7	109,7	720,4
Clients et autres débiteurs	-	4 999,2	4 999,2	-	4 584,0	4 584,0
Actifs financiers évalués à la juste valeur	144,7	111,5	256,2	119,0	126,8	245,8
Instruments financiers dérivés (cf. Note 8.4)	144,7	80,5	225,2	119,0	97,6	216,6
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	31,0	31,0	-	29,2	29,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	3 402,3	3 402,3	-	3 424,1	3 424,1
Placements financiers liquides	-	130,0	130,0	-	-	-
Autres éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie	-	3 272,3	3 272,3	-	3 424,1	3 424,1
Total	859,1	8 638,7	9 497,8	862,7	8 244,6	9 107,3

Instruments de capitaux propres à la juste valeur

Les mouvements sur les instruments de capitaux propres à la juste valeur s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Instruments de capitaux propres à la JV par OCI	Instruments de capitaux propres à la JV par résultat
Au 31 décembre 2018	105,0	28,0
Acquisitions	6,7	-
Cessions (valeur comptable cédée)	-	0,2
Variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres	(0,4)	-
Variation de juste valeur enregistrée en résultat	-	1,0
Variations de périmètre, change et divers	(1,9)	(0,1)
Au 30 juin 2019	109,4	29,1

La valeur des instruments de capitaux propres à la juste valeur par OCI détenus par le Groupe s'élève à 109,4 millions d'euros de titres non cotés au 30 juin 2019.

La valeur des instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat détenus par le Groupe s'élève à 29,1 millions d'euros au 30 juin 2019, qui se répartit entre 24 millions d'euros de titres cotés et 5,1 millions d'euros de titres non cotés.

8.2 Passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés soit :

- ▶ en « passif au coût amorti » pour les dettes financières, les dettes de location, les dettes fournisseurs et autres créanciers, et les autres passifs financiers ;

- ▶ en « passif évalué à la juste valeur par résultat » pour les instruments financiers dérivés.

Les différents passifs financiers au 30 juin 2019, ainsi que leur ventilation entre leur part « non courante » et « courante », sont présentés dans le tableau ci-après :

(en millions d'euros)	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dettes financières	9 611,5	3 173,5	12 785,0	9 803,2	2 762,1	12 565,3
Dettes de location	1 116,7	307,6	1 424,3	-	-	-
Instruments financiers dérivés (cf. Note 8.4)	12,0	38,2	50,2	9,5	47,2	56,7
Fournisseurs et autres créanciers	-	3 510,4	3 510,4	-	3 798,9	3 798,9
Autres passifs financiers	42,9	-	42,9	47,2	-	47,2
Total	10 783,1	7 029,7	17 812,8	9 859,9	6 608,2	16 468,1

8.3 Endettement financier net

8.3.1 Endettement financier net par nature

(en millions d'euros)	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Encours des dettes financières	9 581,6	3 048,3	12 629,9	9 816,3	2 635,2	12 451,5
Impact du coût amorti ^(a)	(88,5)	113,8	25,3	(82,0)	123,6	41,6
Impact de la couverture de juste valeur ^(b)	118,4	11,4	129,8	68,9	3,3	72,2
Dettes financières	9 611,5	3 173,5	12 785,0	9 803,2	2 762,1	12 565,3
Dettes de location	1 116,7	307,6	1 424,3	-	-	-
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette au passif ^(c) (cf. Note 8.4)	5,4	20,2	25,6	3,6	17,6	21,2
Dettes brute	10 733,6	3 501,3	14 234,9	9 806,8	2 779,7	12 586,5
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés (cf. Note 8.1)	-	(31,0)	(31,0)	-	(29,2)	(29,2)
Placements financiers liquides	-	(130,0)	(130,0)	-	-	-
Autres éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(3 272,3)	(3 272,3)	-	(3 424,1)	(3 424,1)
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette à l'actif ^(c) (cf. Note 8.4)	(137,2)	(50,7)	(187,9)	(111,4)	(67,9)	(179,3)
Trésorerie active	(137,2)	(3 484,0)	(3 621,2)	(111,4)	(3 521,2)	(3 632,6)
Endettement financier net	10 596,4	17,3	10 613,7	9 695,4	(741,5)	8 953,9
Encours des dettes financières	9 581,6	3 048,3	12 629,9	9 816,3	2 635,2	12 451,5
Dettes de locations	1 116,7	307,6	1 424,3	-	-	-
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés (cf. Note 8.1)	-	(31,0)	(31,0)	-	(29,2)	(29,2)
Placements financiers liquides	-	(130,0)	(130,0)	-	-	-
Autres éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(3 272,3)	(3 272,3)	-	(3 424,1)	(3 424,1)
Endettement net hors coût amorti et effets des instruments financiers dérivés	10 698,3	(77,4)	10 620,9	9 816,3	(818,1)	8 998,2

(a) Ce poste comprend les intérêts courus non échus sur la dette financière brute ainsi que les primes et frais de mise en place des emprunts restant à amortir.

(b) Ce poste correspond à la revalorisation de la composante taux des dettes couvertes dans le cadre d'une stratégie de couverture de juste valeur.

(c) Il s'agit de la juste valeur des instruments dérivés relatifs à la dette, qualifiés ou non de couverture.

La juste valeur de la dette financière brute s'élève au 30 juin 2019, à 14 115,8 millions d'euros pour une valeur comptable de 12 785,0 millions d'euros.

La baisse de la part non courante de l'encours des dettes financières au 30 juin 2019 s'explique principalement par :

- ▶ le reclassement de l'emprunt Oceane émis par SUEZ pour un montant de 350 millions d'euros arrivant à maturité en février 2020 ;
- ▶ le reclassement de l'emprunt obligataire émis par SUEZ pour un montant de 100 millions d'euros arrivant à maturité en avril 2020 ;

La sensibilité de la dette (y compris instruments financiers dérivés de taux d'intérêt et de change) au risque de taux et de change est présentée en Note 9.

8.3.2 Émissions de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée

Au 30 juin 2019, l'encours de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (« TSSDI ») est de 1 600 millions d'euros, inchangé par rapport au 31 décembre 2018. Ces lignes ne sont pas comptabilisées dans l'endettement financier puisqu'elles réunissent les conditions prévues par IAS 32 pour être comptabilisées en capitaux propres.

8.3.3 Émissions obligataires et émissions de titres négociables à court terme

SUEZ dispose d'un programme de titres négociables à court terme (« TNCT », anciennement « billets de trésorerie »). Au 30 juin 2019, l'encours de TNCT est de 1 231,0 millions d'euros.

Les TNCT sont comptabilisés en dette financière courante. Cependant, la politique du Groupe est d'adosser l'ensemble des TNCT à des lignes de crédit confirmées disponibles. Ainsi, le refinancement des TNCT est assuré même en cas de fermeture du marché monétaire.

Au 30 juin 2019, l'encours de TNCT est entièrement couvert par des lignes de crédit confirmées disponibles à plus d'un an.

8.3.4 Titrisation de créances

Description de l'opération

En 2012, le groupe SUEZ a mis en place un programme de cession de créances commerciales à un fonds commun de titrisation (FCT).

Ce programme dit « déconsolidant » concernait à l'origine les cédantes des périmètres SUEZ RV France, SUEZ Haz Waste, SUEZ Nederland, SUEZ Recycling and Recovery UK et SUEZ Deutschland.

En avril 2017, le contrat a été renouvelé pour 5 ans et le périmètre du portefeuille des créances cédées a été modifié : sortie du cédant SUEZ R&R UK, entrée de nouveaux cédants français issus du pôle OSIS de SUEZ RV France.

Le programme de cession de créances commerciales ou titrisation de créances a pour objectif de procéder à des cessions dites « déconsolidantes », au sens d'IFRS 9.

Les principales caractéristiques de l'opération sont présentées dans la Note 13.3.4 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2018 du Document de Référence.

Le Groupe reste exposé aux risques liés aux créances cédées dans la limite des dépôts de garantie.

Toutefois, la décote constatée lors des cessions et le dimensionnement de la part « subordonnée » permettent d'absorber la quasi-totalité des pertes éventuelles du compartiment. La probabilité que le dépôt « mezzanine » puisse être atteint est très faible. Enfin, ce sont les porteurs des parts « subordonnées » qui bénéficient de la quasi-totalité des avantages au travers de l'octroi du boni de liquidation.

Comptabilisation de l'opération

Le compartiment du FCT n'est pas contrôlé par le Groupe et n'est par conséquent pas consolidé.

Selon IFRS 9 et sur la base des termes du programme et des analyses quantitatives mises en œuvre, le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des créances cédées. Les créances cédées dans le cadre du programme sont donc intégralement décomptabilisées de l'état de situation financière consolidé du Groupe.

Le résultat de cession de ces créances, matérialisé par la décote appliquée, est enregistré au compte de résultat en charges financières (se reporter à la Note 4).

Le dépôt de garantie versé correspondant aux parts « mezzanine » souscrites par le Groupe est présenté sur la ligne « Prêts et créances au coût amorti » dans l'état de situation financière consolidé du Groupe. Sa rémunération est enregistrée au compte de résultat, en produits financiers (se reporter à la Note 4).

La rémunération des services rendus au titre de la gestion et du recouvrement des créances cédées est comptabilisée en compte de résultat, en produits financiers (se reporter à la Note 4).

Données chiffrées au 30 juin 2019

(en millions d'euros)

Total des créances cédées sur la période	1 236,6	
Résultat de cession sur la période	(10,7)	(B)
Rémunération perçue au titre du CC1 sur la période	1,2	(C)
Rémunération des services rendus au titre de la gestion et du recouvrement des créances cédées sur la période	5,6	(D)
Encours des créances transférées en date de clôture	512,9	(A)
Valeur comptable du CC1 en date de clôture	97,6	(E)
Juste valeur du CC1	97,6	
Valeur comptable du CC2		(a)
Maturité résiduelle du CC1	32 mois	
Impact des cessions de créances déconsolidantes au sens IFRS 9 sur l'endettement financier net	411,4	(A) + (B) + (C) + (D) - (E)

(a) Aucun dépôt de garantie dit « CC2 » n'a été réalisé à fin juin 2019.

8.3.5 Variation de l'endettement financier net

Sur le premier semestre 2019, l'endettement financier net a augmenté de 1 659,9 millions d'euros. Cette variation est notamment liée :

- ▶ au paiement des dividendes versés en numéraire aux actionnaires de SUEZ pour un montant de 401,7 millions d'euros ;
- ▶ au paiement des dividendes versés en numéraire aux actionnaires minoritaires des filiales pour un montant de 178,6 millions d'euros ;
- ▶ à l'application de la norme IFRS16 pour un montant de 1 424,3 millions d'euros ;
- ▶ à la cession de 20 % des activités régulées du Groupe SUEZ aux USA pour un montant de 510,2 millions d'euros ;
- ▶ à l'impact net de 221,6 millions d'euros suite à la résolution du différend entre le groupe SUEZ et le gouvernement argentin sur la concession d'eau et d'assainissement de Buenos Aires, résiliée en 2006.

8.3.6 Ratio d'endettement

(en millions d'euros)

	30 juin 2019	31 décembre 2018
Endettement financier net	10 613,7	8 953,9
Total Capitaux propres	9 135,4	8 992,6
Ratio d'endettement	116,2 %	99,6 %

8.4 Instruments financiers dérivés

Actifs financiers dérivés

(en millions d'euros)	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	137,2	50,7	187,9	111,4	67,9	179,3
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	-	3,8	3,8	-	0,7	0,7
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments ^(a)	7,5	26,0	33,5	7,6	29,0	36,6
Total (cf Note 8.1)	144,7	80,5	225,2	119,0	97,6	216,6

(a) Comprend notamment la part taux futur des instruments dérivés relatifs à la dette nette, non qualifiés de couverture pour 3,8 millions d'euros au 30 juin 2019, contre 4,5 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Passifs financiers dérivés

(en millions d'euros)	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	5,4	20,2	25,6	3,6	17,6	21,2
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	-	0,4	0,4	-	7,5	7,5
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments ^(a)	6,6	17,6	24,2	5,9	22,1	28,0
Total (cf Note 8.2)	12,0	38,2	50,2	9,5	47,2	56,7

(a) Comprend notamment la part taux futur des instruments dérivés relatifs à la dette nette, qualifiés de couverture de flux de trésorerie, pour 3,7 millions d'euros au 30 juin 2019, contre 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Ces instruments sont mis en place dans le cadre de la politique de gestion des risques du Groupe et sont analysés en Note 9.

8.5 Juste valeur des instruments financiers par niveau

8.5.1 Actifs financiers

Instruments de capitaux propres à la juste valeur

Les titres cotés sont comptabilisés dans les états de situations financières consolidés à leur juste valeur pour 24,0 millions d'euros au 30 juin 2019. Leurs justes valeurs déterminées en fonction des cours de bourse à cette date sont de niveau 1.

Les titres non cotés, dont la valeur s'élève à 114,5 millions d'euros au 30 juin 2019, sont évalués à partir de modèles d'évaluation basés principalement sur les dernières transactions, l'actualisation des dividendes ou flux de trésorerie et la valeur de l'actif net (juste valeur de niveau 3).

Au 30 juin 2019, la variation des instruments de capitaux propres à la juste valeur de niveau 3 s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Instruments de capitaux propres à la JV par OCI	Instruments de capitaux propres à la JV par résultat
Au 31 décembre 2018	105,0	5,8
Acquisitions	6,7	-
Cessions (valeur comptable cédée)	-	0,2
Variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres	(0,4)	-
Variation de juste valeur enregistrée en résultat	-	(0,9)
Variations de périmètre, change et divers	(1,9)	-
Au 30 juin 2019	109,4	5,1

La valeur nette des titres non cotés ne constitue pas un montant homogène significatif susceptible d'être présenté séparément.

Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)

Les prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs), dont la valeur comptable au 30 juin 2019 s'élève à 701,6 millions d'euros, peuvent comporter des éléments entrant dans une relation de couverture de juste valeur. Au 30 juin 2019, aucune couverture n'a été mise en place.

Instruments financiers dérivés

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés utilisé par le Groupe dans le cadre de sa gestion des risques, comporte principalement des swaps de taux et de change, ainsi que des achats et ventes à terme de devises. Il est comptabilisé à sa juste

valeur au 30 juin 2019 pour 225,2 millions d'euros. La juste valeur de la quasi-totalité de ces contrats est déterminée à l'aide de modèles internes de valorisation basés sur des données observables. Ces instruments sont présentés en niveau 2.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat (hors instruments de capitaux propres)

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat, dont le montant au 30 juin 2019 s'élève à 31,0 millions d'euros sont considérés de niveau 2. En effet, leur juste valeur est déterminée à partir de données observables.

8.5.2 Passifs financiers

La juste valeur des dettes financières et des instruments financiers positionnés au passif se répartit de la manière suivante entre les différents niveaux de juste valeur :

(en millions d'euros)	30 juin 2019				31 décembre 2018			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Dettes financières	14 115,8	7 375,4	6 740,4		13 503,7	7 895,6	5 608,1	
Instruments financiers dérivés	50,2		50,2		56,7		56,7	
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	25,6		25,6		21,2		21,2	
Instruments financiers sur les matières premières	0,4		0,4		7,5		7,5	
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	24,2		24,2		28,0		28,0	
Total	14 166,0	7 375,4	6 790,6	-	13 560,4	7 895,6	5 664,8	-

Dettes financières

Seuls les emprunts obligataires cotés émis par SUEZ sont présentés dans ce tableau en niveau 1. Les autres emprunts obligataires sont présentés dans ce tableau en niveau 2. La totalité de ces emprunts est évaluée notamment en tenant compte du risque de taux (composante taux d'intérêt) ; leur juste valeur est déterminée sur la base de données observables.

Instruments financiers dérivés

Se reporter à la description de la Note 8.5.1 pour justifier le niveau de juste valeur.

8.6 Compensation des instruments financiers dérivés actifs et passifs

Au 30 juin 2019, comme au 31 décembre 2018, le Groupe n'opère pas de compensation comptable de passifs financiers dans son état de situation financière. Par ailleurs, SUEZ souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de première catégorie dans le cadre

de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des instruments dérivés actifs et passifs dans son état de situation financière. Ils entrent cependant dans le champ d'application des informations à fournir au titre d'IFRS 7 sur la compensation :

(en millions d'euros)	30 juin 2019				31 décembre 2018			
	Instruments financiers dérivés relatifs à la dette et aux autres éléments		Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières		Instruments financiers dérivés relatifs à la dette et aux autres éléments		Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Montant brut ^(a)	221,4	(49,8)	3,8	(0,4)	215,9	(49,2)	0,7	(7,5)
Montant après compensation	212,9	(41,3)	3,7	(0,3)	168,4	(1,7)	0,8	(7,5)

(a) Montant brut des actifs et passifs financiers comptabilisés.

Note 9 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Le Groupe utilise principalement des dérivés pour couvrir son exposition aux risques de marché.

La politique de gestion des risques est décrite en Note 14 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2018.

9.1 Risques de marché

9.1.1 Risques de marché sur matières premières

9.1.1.1 Opérations de couverture

Le Groupe engage des opérations de couverture de flux de trésorerie (*cash-flow hedge*) sur les carburants et l'électricité telles que définies par IFRS 9, en utilisant les instruments dérivés proposés sur les marchés de gré à gré, qu'ils soient fermes ou optionnels, mais toujours réglés en cash. L'objectif du Groupe est de se prémunir contre les évolutions défavorables des prix de marché pouvant en particulier affecter ses coûts d'approvisionnement.

9.1.1.2 Juste valeur des instruments financiers dérivés sur matières premières

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés sur matières premières au 30 juin 2019 et 31 décembre 2018 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2019				31 décembre 2018			
	Actifs		Passifs		Actifs		Passifs	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Couverture de flux de trésorerie	3,8	-	0,4	-	0,7	-	7,5	-
Total	3,8	-	0,4	-	0,7	-	7,5	-

9.1.2 Risque de change

Par la diversification géographique de ses activités, le Groupe est exposé au risque de change, c'est-à-dire que son état de situation financière et son compte de résultat sont sensibles aux variations des parités de change. Le risque de change comprend :

- ▶ le risque de transaction associé aux achats et ventes effectués par les sociétés du Groupe dans le cadre de leurs activités courantes ;
- ▶ le risque de transaction associé aux opérations de cessions et acquisitions ;
- ▶ le risque de juste valeur associé aux contrats de construction ;
- ▶ le risque de change associé aux actifs et passifs libellés en devises étrangères incluant les prêts et emprunts souscrits auprès des filiales ;
- ▶ le risque de consolidation qui naît lors de la consolidation des comptes des filiales ayant pour devise fonctionnelle une devise autre que l'euro.

Les filiales du Groupe opèrent principalement localement et dans leur devise, l'exposition du Groupe au risque de transaction associé aux achats et ventes est donc limitée.

Le risque de conversion est essentiellement concentré sur les participations détenues aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Chili, en Chine et en Australie. En matière d'investissement dans des devises n'appartenant pas à la zone Euro, la politique de couverture du Groupe consiste à créer des passifs libellés dans la devise des flux de trésorerie générés par ces actifs en fonction de différents indicateurs internes et externes.

Parmi les instruments de couverture utilisés, la souscription d'emprunts dans la devise considérée constitue la couverture la plus naturelle. Le Groupe utilise également des produits dérivés de change (*swaps* de change, *cross currency swaps*...) qui permettent de créer synthétiquement des dettes en devises.

L'analyse de sensibilité est établie sur la base de la situation de l'endettement financier net (y compris instruments financiers dérivés) et des dérivés qualifiés de couverture d'investissement net à la date de clôture. Au 30 juin 2019, il n'y a pas d'instrument qualifié de couverture d'investissement net.

Pour le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact dans les comptes consolidés d'une variation de cours de change de plus ou moins 10% par rapport au cours de clôture.

Impact sur le résultat du risque de change après impact des dérivés de change

Une variation des cours de change des devises contre euro n'a d'impact en résultat que sur les actifs et passifs libellés dans une autre devise que la devise de reporting des sociétés les portant à leur état de situation financière et dans la mesure où ces actifs et passifs n'ont pas été qualifiés de couverture d'investissement net. Une variation uniforme de plus ou moins 10% des devises contre euro générerait un gain ou une perte de 4,2 millions d'euros.

Impact sur les capitaux propres après prise en compte des dérivés de change

Au 30 juin 2019, il n'y a pas de passif financier (dettes et dérivés) qualifié de couverture d'investissement net. Une variation uniforme de plus ou moins 10% des devises contre euro ne générerait donc pas d'impact négatif ou positif en capitaux propres au titre des couvertures d'investissement net.

9.1.3 Risque de taux d'intérêt

L'objectif du Groupe est de réduire son coût de financement en limitant l'impact des variations de taux d'intérêt sur son compte de résultat.

La politique du Groupe est d'opérer une diversification des références de taux de la dette nette entre taux fixe et taux variable. L'objectif est de disposer d'une répartition équilibrée entre les

différentes références de taux à horizon moyen terme (5 à 15 ans), la répartition pouvant évoluer en fonction du contexte de marché.

Ainsi, le Groupe a recours à des instruments de couverture (notamment à des *swaps*), afin de se protéger des augmentations de taux d'intérêt dans les devises dans lesquelles l'endettement a été souscrit.

9.1.3.1 Instruments financiers par type de taux

La ventilation par type de taux de l'encours des dettes financières et de l'endettement financier net avant et après prise en compte des instruments dérivés de couverture, est présentée dans les tableaux ci-dessous :

Encours des dettes financières

(en %)	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Avant impact des dérivés	Après impact des dérivés	Avant impact des dérivés	Après impact des dérivés
Variable	25 %	38 %	17 %	33 %
Fixe	66 %	53 %	74 %	58 %
Fixe indexé à l'inflation	9 %	9 %	9 %	9 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Endettement financier net (hors dettes de location)

(en %)	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Avant impact des dérivés	Après impact des dérivés	Avant impact des dérivés	Après impact des dérivés
Variable	- 6 %	13 %	- 17 %	6 %
Fixe	93 %	74 %	105 %	82 %
Fixe indexé à l'inflation	13 %	13 %	12 %	12 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

La dette indexée à l'inflation correspond exclusivement à des titres émis par Aguas Andinas au Chili. Il s'agit d'emprunts obligataires à taux fixe en Unidad de Fomento (unité monétaire chilienne ajustée de l'inflation).

9.1.3.2 Analyse de sensibilité au risque de taux

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de l'endettement net (y compris instruments financiers ayant une composante de taux d'intérêt) à la date de clôture.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité consiste à calculer l'impact d'une variation des taux de plus ou moins 1 % par rapport aux taux d'intérêt en vigueur à la date de clôture.

Impact sur le résultat après prise en compte des dérivés de taux

Une variation de plus ou moins 1 % des taux d'intérêt court terme (uniforme pour toutes les devises) sur le nominal de la dette nette à taux variable, y compris la dette indexée à l'inflation, et les jambes à taux variable des dérivés, générerait sur la charge nette d'intérêt, une perte ou un gain de 12,3 millions d'euros.

Une augmentation de 1 % des taux d'intérêt (identique pour toutes les devises) générerait, en compte de résultat, une perte de 1,3 million d'euros liée à la variation de juste valeur des dérivés non

documentés. Une diminution de 1 % des taux d'intérêt générerait *a contrario* un gain de 1,4 million d'euros.

Impact sur les capitaux propres après prise en compte des dérivés de taux

Une augmentation de 1 % de l'ensemble des courbes de taux d'intérêt (identique pour toutes les devises) générerait, sur les capitaux propres, un gain de 3,8 millions d'euros lié à la variation de juste valeur des dérivés documentés en couverture de flux de trésorerie comptabilisée dans les états de situations financières. *A contrario*, une diminution de 1 % générerait une perte de 2,8 millions d'euros. La dissymétrie de l'impact est liée au faible niveau des taux court terme (inférieurs à 1 %) applicables à un certain nombre d'actifs et passifs financiers.

9.2 Risque de contrepartie

Le Groupe est exposé, par ses activités opérationnelles et financières, aux risques de défaillance de ses contreparties (clients, fournisseurs, intermédiaires, banques) lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

9.2.1 Activités opérationnelles

Chaque *business unit* évalue le risque de contrepartie sur les activités opérationnelles en fonction de la typologie de son portefeuille clients. Elle documente la méthodologie retenue dans une matrice des risques de non recouvrement.

9.2.2 Activités financières

Risque de contrepartie lié aux prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs)

Le risque de contrepartie est suivi pour chaque ligne de prêt.

Risque de contrepartie lié aux activités de placement et à l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie sur le placement de ses excédents (trésorerie et équivalents de trésorerie) et au travers de l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Le risque de contrepartie correspond à la perte que le Groupe pourrait

supporter en cas de défaillance des contreparties à leurs obligations contractuelles. Dans le cas des instruments financiers, ce risque correspond à la juste valeur positive.

Le Groupe place la majorité de ses excédents de trésorerie et négocie ses instruments financiers de couverture avec des contreparties de premier plan. Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de contrepartie, le Groupe a mis en place des procédures de gestion et de contrôle basées, d'une part sur l'habilitation des contreparties en fonction de leurs ratings externes, de leurs surfaces financières et d'éléments objectifs de marché (*credit default swap*, capitalisation boursière), et d'autre part sur la définition de limites de risques.

Au 30 juin 2019, les postes «trésorerie et équivalents de trésorerie» ainsi que les instruments financiers dérivés actifs sont les postes les plus significatifs soumis au risque de contrepartie. La décomposition des contreparties par type de notation sur ces postes est la suivante :

Risque de contrepartie lié aux activités de placement	30 juin 2019				31 décembre 2018			
	Total	Investment grade ^(a)	Sans notation ^(b)	Non investment grade ^(b)	Total	Investment grade ^(a)	Sans notation ^(b)	Non investment grade ^(b)
Pourcentage de l'exposition	3 589,0	91 %	8 %	1 %	3 590,4	91 %	7 %	2 %

(a) Contreparties dont la notation minimale est BBB- chez Standard & Poor's ou Baa3 chez Moody's.

(b) L'essentiel de ces deux expositions est porté par des sociétés consolidées dans lesquelles existent des intérêts minoritaires ou par des sociétés du Groupe opérant dans des pays émergents, où la trésorerie n'est pas centralisable et est donc placée localement.

9.3 Risque de liquidité

Dans le cadre de ses activités opérationnelles et financières, le Groupe pourrait être exposé à un risque de manque de liquidités l'empêchant de faire face à ses engagements contractuels.

La politique de financement du Groupe s'appuie sur les principes suivants :

- ▶ diversification des sources de financements entre le marché bancaire et le marché des capitaux ;
- ▶ profil de remboursement équilibré des dettes financières.

Au 30 juin 2019, le Groupe bénéficie d'une trésorerie active de 3 621,1 millions d'euros, composée de la trésorerie et équivalents de trésorerie pour 3 402,3 millions d'euros, des actifs financiers à la juste valeur par résultat pour 31,0 millions d'euros, et des instruments financiers dérivés relatifs à la dette et enregistrés à l'actif pour 187,9 millions d'euros. La quasi-totalité des excédents est investie en dépôts bancaires court terme et en comptes rémunérés.

De plus, le Groupe dispose spécifiquement au 30 juin 2019 de facilités de crédit confirmées, pour un montant total de 3 526,3 millions d'euros dont 424,8 millions d'euros tirées ; les facilités de crédit non tirées atteignent donc 3 101,5 millions d'euros, dont 122,4 millions d'euros arriveront à échéance avant le 30 juin 2020.

93 % des lignes de crédit totales et des lignes non tirées sont centralisées. Aucune de ces lignes centralisées ne contient de clause de défaut liée à des ratios financiers ou à des niveaux de notation.

Au 30 juin 2019, les ressources bancaires représentent 8,5 % de l'encours des dettes financières (hors découverts bancaires et comptes courants passifs de trésorerie, car ces éléments ne constituent pas une source de financement pérenne). Les financements par les marchés de capitaux (emprunts obligataires pour 79,0 % et billets de trésorerie pour 10,7 %) représentent 89,7 % de l'encours des dettes financières (hors découverts bancaires et comptes courants passifs de trésorerie).

La trésorerie disponible, composée de la trésorerie et équivalents de trésorerie (3 402,3 millions d'euros) et des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat (31,0 millions d'euros), nets des découverts bancaires et comptes courants passifs de trésorerie (1 139,2 millions d'euros), s'élève à 2 294,1 millions d'euros au 30 juin 2019.

Le Groupe prévoit que ses besoins de financement pour les principaux investissements qu'il envisage seront assurés par sa trésorerie disponible, les cessions de titres d'OPCVM détenus à des fins de transaction, ses flux de trésorerie futurs issus des activités opérationnelles et l'utilisation éventuelle des facilités de crédit dont il bénéficie ou le recours aux marchés de capitaux dans les limites autorisées par le Conseil d'Administration.

Au 30 juin 2019, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité et par nature sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	2019	2020	2021	2022	2023	Au-delà de 5 ans
Emprunts obligataires	9 077,4	26,3	466,5	1 033,3	844,3	578,7	6 128,3
Titres négociables à court terme	1 230,6	1 170,0	60,6	-	-	-	-
Tirages sur facilités de crédit	424,8	17,7	14,3	0,0	5,0	360,0	27,8
Autres emprunts bancaires	547,3	60,9	87,5	57,2	38,0	136,2	167,5
Autres emprunts	210,6	44,7	7,4	99,1	5,5	5,0	48,9
Emprunts	11 490,7	1 319,6	636,3	1 189,6	892,8	1 079,9	6 372,5
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	1 139,2	1 139,2	-	-	-	-	-
Encours des dettes financières	12 629,9	2 458,8	636,3	1 189,6	892,8	1 079,9	6 372,5
Actifs financiers qualifiant et désignés à la juste valeur par résultat	(31,0)	(31,0)	-	-	-	-	-
Placements financiers liquides	(130,0)	(130,0)	-	-	-	-	-
Autres éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 272,3)	(3 272,3)	-	-	-	-	-
Endettement net hors dette de location et hors coût amorti et effets des instruments financiers dérivés	9 196,6	(974,5)	636,3	1 189,6	892,8	1 079,9	6 372,5

Au 30 juin 2019, les flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	2019	2020	2021	2022	2023	Au-delà de 5 ans
Flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières	2 246,7	135,0	269,8	265,3	220,9	188,5	1 167,2

Au 30 juin 2019, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dérivés (hors matières premières) enregistrés au passif et à l'actif par date de maturité sont les suivants (montants nets) :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	2019	2020	2021	2022	2023	Au-delà de 5 ans
Dérivés (hors matières premières)	(117,4)	26,1	(31,1)	(39,8)	(26,3)	(17,2)	(29,1)

Afin de refléter au mieux la réalité économique des opérations, les flux liés aux dérivés enregistrés au passif et à l'actif présentés ci-dessus correspondent à des positions nettes. Par ailleurs, les valeurs présentées ci-dessus sont de signe positif dans le cas d'un passif, et de signe négatif dans le cas d'un actif.

Les facilités de crédit confirmées non utilisées ont les échéances suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	2019	2020	2021	2022	2023	Au-delà de 5 ans
Facilités de crédit confirmées non utilisées	3 101,5	84,0	221,4	75,1	85,4	70,0	2 565,6

Au 30 juin 2019, aucune contrepartie ne représentait plus de 6% des programmes de lignes de crédit confirmées non tirées.

Note 10 Informations relatives aux contrats de location

Les analyses suivantes présentent les principaux postes relevant des contrats de location.

10.1 Droits d'utilisation

Le tableau suivant présente les droits d'utilisation par catégorie :

Droit d'utilisation (en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Installation technique, et outillage industriel	Matériel de transport	Autres	Total
Première application d'IFRS 16	114,3	701,4	82,9	480,3	4,6	1 383,5
Entrées d'actifs	19,8	36,7	8,0	76,7	2,6	143,8
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Dotation aux amortissements	(5,6)	(67,6)	(11,8)	(65,1)	(1,1)	(151,2)
Résiliations	(3,0)	(9,0)	-	(1,0)	(0,3)	(13,3)
Variations de périmètre	-	2,1	-	-	-	2,1
Change et divers	(0,4)	(2,9)	(0,7)	(1,6)	-	(5,6)
Au 30 juin 2019	125,1	660,7	78,4	489,3	5,8	1 359,3

10.2 Charges locatives bénéficiant d'exemptions dans le cadre de la norme IFRS 16

Au 30 juin 2019, les éléments suivants continuent à être présentés en charges locatives.

(en millions d'euros)	30 juin 2019
Contrats de location à court terme	55,1
Contrats de location à faible valeur	18,4
Charges sur part de service	10,6
Charges sur loyers variable	2,2
Autres	9,6
Total	95,9

10.3 Dette de location

(en millions d'euros)	Total	2019	2020	2021	2022	2023	Au-delà de 5 ans
Dette de location ^(a)	1 424,3	157,1	277,3	233,7	196,2	161,6	398,4

(a) À la date du présent Rapport Financier Semestriel, seules les données relatives à la dette de location actualisée sont disponibles.

La dette de location liée aux contrats précédemment classés en location financement est désormais intégrée dans la dette de location (se reporter à la Note 1.3.3.1) et s'élève à 46,2 millions

d'euros au 30 juin 2019. Les actifs loués restent comptabilisés en immobilisations corporelles.

(en millions d'euros)	30 juin 2019
Sorties de trésorerie relatives aux contrats de location	166,5

Au 30 juin 2019, les sorties de trésorerie relatives aux contrats de location correspondent au remboursement de la dette de location pour (153,4) millions d'euros et à la charge d'intérêt liée aux passifs locatifs pour (13,1) millions d'euros.

10.4 Information sur les contrats de location simple – SUEZ bailleur

Ces contrats concernent principalement des installations de dessalement ou des unités mobiles de SUEZ WTS mises à la disposition des clients. Valeur nette comptable des immobilisations données en location par catégorie.

(en millions d'euros)	30 juin 2019
Constructions	156,5
Équipements	51,6
Autres	7,9
Total	216,0

Les revenus locatifs sur le premier semestre 2019 correspondent aux loyers minimaux et représentent 41,8 millions d'euros.

Note 11 Participations ne donnant pas le contrôle

Le poste « Participations ne donnant pas le contrôle » s'élève à 2 886,4 millions d'euros au 30 juin 2019 et comprend principalement les contributions du groupe Agbar pour 986 millions d'euros, de SWTS pour 697 millions d'euros et des entités constituant SUEZ NWS en Chine et à Hong Kong pour 594,9 millions d'euros.

Les contributions du groupe Agbar, de SWTS et de SUEZ NWS étaient respectivement de 1 015,0 millions d'euros, 702,3 millions d'euros et de 585,5 millions d'euros sur un total de 2 600,8 millions d'euros au 31 décembre 2018.

► Aguas Andinas

Au 30 juin 2019, sur la contribution totale du groupe Agbar, 734,7 millions d'euros proviennent de la société opérationnelle Aguas Andinas cotée à la Bourse de Santiago de Chile (Chili). Cette société est consolidée au sein du Groupe SUEZ en intégration globale au taux d'intérêt de 25,1 % par l'intermédiaire des entités suivantes :

- la société IAM, également cotée à la Bourse de Santiago de Chile, consolide Aguas Andinas par intégration globale avec un pourcentage d'intérêt de 50,1 % ;
- le groupe Agbar consolide la société holding IAM par intégration globale avec un pourcentage d'intérêt de 50,1 % ;
- enfin, SUEZ consolide le groupe Agbar par intégration globale avec un pourcentage d'intérêt de 100 %.

Les informations résumées d'Aguas Andinas (à 100 %), sont présentées ci-dessous. À la date de publication des états financiers consolidés condensés semestriels 2019 du Groupe, les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2019 du groupe Aguas Andinas n'ont pas encore été publiés. L'état de situation financière résumé au 31 mars 2019 est extrait des données publiées (non auditées) les plus récentes.

États de situations financières résumés (à 100 %)

(en millions d'euros)	31 mars 2019	31 décembre 2018
Actifs non courants	2 292,1	2 191,0
Actifs courants	220,5	212,5
<i>dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>37,7</i>	<i>50,4</i>
Total Actif	2 512,6	2 403,5
Capitaux propres part du Groupe	908,8	805,3
Participations ne donnant pas le contrôle	64,8	61,0
Total Capitaux propres	973,6	866,3
Passifs non courants	1 277,8	1 231,6
Passifs courants	261,2	305,6
Total Passif et capitaux propres	2 512,6	2 403,5
Taux de change clôture CLP/EUR	762,8	793,0

Comptes de résultat résumés (à 100 %)

(en millions d'euros)	31 mars 2019	31 mars 2018
Chiffre d'affaires	207,1	206,1
Résultat opérationnel courant	108,8	107,1
Résultat net part du Groupe	72,0	70,4
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	1,4	1,2
Résultat net	73,4	71,6
Autres éléments du résultat global	-	-
Résultat global de l'exercice	73,4	71,6
Taux de change moyen CLP/EUR	757,4	739,7

Dividendes versés (à 100 %)

(en millions d'euros)	Au titre de 2018	Au titre de 2017
Dividendes versés au 30 juin par Aguas Andinas	175,5	184,1

Note 12 Provisions

(en millions d'euros)	31 décembre 2018	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises pour excédent	Variations de périmètre	Variation liée à la désactualisation ^(a)	Écarts de change	Autres	30 juin 2019
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme	805,1	18,8	(20,1)	-	-	9,9	0,8	93,7	908,2
Risques sectoriels	60,8	(0,6)	2,3	(0,8)	(24,0)	-	-	(18,5)	19,2
Garantie	21,9	5,6	(4,4)	-	-	-	0,2	(0,9)	22,4
Risques fiscaux, autres litiges et réclamations	79,9	2,2	(14,8)	-	-	-	0,2	(23,3)	44,2
Reconstitution de sites	535,4	13,9	(15,7)	-	-	7,4	(0,3)	-	540,7
Restructurations	49,1	15,5	(18,0)	-	10,4	-	0,1	(0,7)	56,4
Autres risques ^(b)	451,5	86,7	(105,9)	-	15,6	2,3	0,6	(0,1)	450,7
Total provisions	2 003,7	142,1	(176,6)	(0,8)	2,0	19,6	1,6	50,2	2 041,8

(a) L'effet de désactualisation portant sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme correspond à la charge d'intérêts calculée sur le montant net des engagements de retraite et de la juste valeur des actifs de couverture, conformément à la norme IAS 19 révisée.

(b) Les provisions pour « autres risques » incluent une provision correspondant à la juste valeur des contrats déficitaires, pour un montant de 76,5 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 76,8 millions d'euros au 31 décembre 2018, suite à l'acquisition par SUEZ R&R Australia de WSN en 2010.

Le montant total des provisions est en augmentation de 38,1 millions d'euros sur le premier semestre 2019. Cette évolution provient essentiellement :

- de la variation positive des écarts actuariels à hauteur de +91,6 millions d'euros. Elle est expliquée par une modification des hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des provisions des filiales américaines et canadiennes ;
- de la reprise d'une provision de 20,0 millions d'euros antérieurement constituée dans le cadre du différend sur Aguas Argentinas ;
- du reclassement, en dettes, de 22,6 millions d'euros de provisions pour risques fiscaux en application de l'interprétation IFRIC 23.

Les flux de dotations et reprises ainsi que les variations liées à la désactualisation des provisions sont ventilés de la façon suivante dans le compte de résultat consolidé au 30 juin 2019 :

(en millions d'euros)	(Reprises)/Dotations nettes
Résultat des activités opérationnelles	(25,2)
Autres produits et charges financiers	19,6
Impôts	(10,1)
Total	(15,7)

Note 13 Paiements fondés sur des actions ou sur un versement en numéraire

Les montants comptabilisés au titre des paiements fondés sur des actions ou sur un versement en numéraire sont les suivants :

(en millions d'euros)	(Charge) de la période	
	30 juin 2019	30 juin 2018
Plans d'attribution d'actions de performance	(1,2)	–
Plans mondiaux d'attribution gratuite d'actions	–	–
Augmentations de capital réservées aux salariés ^(a)	(0,5)	(1,4)
Plans de rémunération à long terme ^(b)	4,3	4,5
Total	2,6	3,1

(a) L'impact des *Share Appreciation Rights* est présenté après couverture par des warrants (soumis à la norme IFRS 9).

(b) En 2019, cette ligne comprend une reprise de provision pour 9,7 millions d'euros relative au plan de 2016 dont la période d'attribution est échue. Cette reprise de provision est la contrepartie du montant versé aux bénéficiaires et inscrit dans les frais de personnel. En 2018, une reprise de provision pour 11,3 millions d'euros avait été constatée au titre du plan 2015.

Ces charges sont comptabilisées conformément aux dispositions d'IFRS 2 et d'IAS 19 révisée.

Toutes les opérations et attributions antérieures à 2019 sont décrites dans la Note 21 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2018 du Document de Référence.

Note 14 Procédures judiciaires et d'arbitrage

14.1 Litiges et arbitrages

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante. Le montant des provisions constituées à ce titre au 30 juin 2019 s'élève à 44,2 millions d'euros (hors litiges argentins).

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage dont le Groupe a connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des six derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Litiges argentins

En Argentine, les tarifs applicables aux contrats de concession ont été bloqués par une loi d'urgence publique et de réforme du régime des changes (Loi d'urgence) en janvier 2002 empêchant ainsi l'application des clauses contractuelles d'indexation des tarifs en cas de dépréciation du peso argentin par rapport au dollar américain.

En 2003, SUEZ – désormais ENGIE – et ses coactionnaires, concessionnaires des eaux de Buenos Aires et de Santa Fé ont entamé des procédures d'arbitrage contre l'État argentin en sa qualité de concédant, dans le but de faire appliquer les clauses contractuelles des contrats de concession devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) conformément aux traités bilatéraux de protection des investissements.

Ces procédures d'arbitrage CIRDI visent à obtenir des indemnités pour compenser la perte de valeur des investissements consentis

depuis le début de la concession, suite aux mesures adoptées par l'Argentine après la promulgation de la Loi d'urgence susmentionnée. Le CIRDI a reconnu sa compétence pour statuer dans les deux affaires en 2006. Parallèlement aux procédures CIRDI, les sociétés concessionnaires Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fé se sont vues contraintes d'entamer des procédures de résiliation de leur contrat de concession devant les juridictions administratives locales.

Toutefois, la situation financière des sociétés concessionnaires s'étant dégradée depuis la Loi d'urgence, la société Aguas Provinciales de Santa Fé a annoncé sa mise en liquidation judiciaire lors de son Assemblée Générale du 13 janvier 2006.

Parallèlement, la société Aguas Argentinas a demandé à bénéficier du « Concurso Preventivo » (comparable à la procédure française de redressement judiciaire). Dans le cadre de cette procédure de redressement judiciaire, une proposition concordataire opérant novation du passif admissible de la société Aguas Argentinas a reçu l'approbation des créanciers et a été homologuée par le juge de la faillite le 11 avril 2008. La proposition prévoyait un premier paiement de 20 % (soit l'équivalent d'environ 40 millions de dollars américains) lors de l'homologation et un second paiement de 20 % en cas d'indemnisation par l'État argentin. ENGIE et Agbar, en tant qu'actionnaires de contrôle, ont décidé de soutenir financièrement Aguas Argentinas pour faire face à ce premier paiement et ont versé respectivement, lors de l'homologation, la somme de 6,1 et 3,8 millions de dollars américains.

Par deux décisions datées du 30 juillet 2010, le CIRDI a reconnu la responsabilité de l'État argentin dans la résiliation des contrats de concession d'eau et d'assainissement de Buenos Aires et de Santa Fé. Par ailleurs, en juin 2011, le CIRDI a procédé à la nomination d'un expert afin d'évaluer de manière définitive le montant de la réparation au titre des préjudices subis. Les rapports portant sur les concessions de Buenos Aires et de Santa Fé ont été remis par l'expert au CIRDI respectivement en septembre 2013 et en avril 2014.

Concernant la concession de Buenos Aires, le CIRDI a rendu sa décision le 9 avril 2015, qui condamne la République argentine à verser 405 millions de dollars américains aux actionnaires d'Agua Argentinas en réparation du préjudice subi (dont 367 millions de dollars américains à SUEZ et ses filiales). Début août 2015, cette décision a fait l'objet d'un recours en nullité de la part de la République argentine devant un Comité *ad hoc* du CIRDI. Ce recours a été rejeté en mai 2017, rendant la décision du CIRDI définitive. En avril 2019, le gouvernement argentin et les actionnaires d'Agua Argentinas ont conclu et mis en œuvre un accord transactionnel de règlement en application de la sentence du CIRDI, au titre duquel SUEZ et ses filiales ont perçu un montant en numéraire de 224,1 millions d'euros.

Concernant la concession de Santa Fé, le CIRDI a condamné la République argentine, par une décision du 4 décembre 2015, à verser 225 millions de dollars américains aux actionnaires d'Agua Provinciales de Santa Fé au titre de la résiliation du contrat de concession, l'intégralité de ce montant revenant ainsi à SUEZ et ses filiales. La République argentine a introduit un recours en nullité devant un Comité *ad hoc* du CIRDI en septembre 2016. Ce recours a été rejeté en décembre 2018, rendant la décision du CIRDI définitive.

Le Groupe estime que les provisions relatives à ces litiges, constituées pour couvrir les frais de procédure, telles qu'elles sont comptabilisées dans les comptes, sont appropriées.

Note 15 Transactions avec des parties liées

L'objet de cette note est de présenter les transactions qui existent entre le Groupe et ses parties liées, au sens de la norme IAS 24. S'agissant d'une clôture intermédiaire, les transactions avec les principaux dirigeants ne seront pas détaillées dans la présente note.

Par ailleurs, seules les opérations significatives sont décrites ci-dessous.

15.1 Transactions avec le groupe ENGIE

(en millions d'euros)	30 juin 2019	31 décembre 2018	30 juin 2018
Transactions avec la société ENGIE			
Achats/Ventes de biens et services	(1,0)	0,5	0,2
Dettes non financières	7,3	7,1	7,1
Créances non financières	0,2	0,2	0,2
Créances au coût amorti ^(a)	10,7	14,0	14,2
Transactions avec les sociétés liées à la société ENGIE			
Achats/Ventes de biens et services	7,2	12,8	4,8
Produits financiers	-	0,5	-
Créances non financières	1,4	23,7	24,8
Dettes non financières	1,4	0,4	0,1
Dettes financières	0,8	0,8	-
En-cours dettes financières hors instruments financiers	0,7	0,7	0,7
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières Actif/(Passif)	1,4	(0,7)	1,8

(a) Se reporter à la Note 2.2.1 du chapitre 20 du Document de Référence SUEZ 2009 – Contrat synthétique argentin.

15.2 Transactions réalisées avec les activités conjointes, les coentreprises et les sociétés associées

Au 30 juin 2019, le montant total des prêts accordés aux coentreprises et entreprises associées s'élève à 115,4 millions d'euros. Les principales lignes sont :

- ▶ 36,8 millions d'euros avec des coentreprises dans les métiers de l'Eau en Europe ;
- ▶ 38,3 millions d'euros avec des sociétés associées en charge de la mise en service et de l'exploitation d'incinérateurs au Royaume-Uni ;
- ▶ enfin, 13,6 millions d'euros avec une coentreprise basée au Koweït pour le contrat de maintenance d'une usine de traitement de l'eau.

Note 16 Événements postérieurs à la clôture

Néant.



Déclaration de la personne responsable du Rapport Financier Semestriel

Paris, le 26 juillet 2019

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés du premier semestre 2019 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport Semestriel d'Activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Bertrand Camus
Directeur Général
SUEZ

7

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ▶ l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SUEZ, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▶ la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.3.3 et 1.3.4 de l'annexe qui exposent les impacts liés à la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » et de l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » au 1^{er} janvier 2019.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 25 juillet 2019

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Achour Messas

Dominique Muller

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Jean-Pierre Letartre

Stéphane Pédrón

SUEZ

Société anonyme au capital
de 2 485 450 316 euros
Tour CB21 — 16, place de l'Iris
92040 Paris La Défense Cedex
tél. +33 (0)1 58 81 20 00
433 466 570 R.C.S. NANTERRE
www.suez.com

prêts pour la révolution de la ressource  **suez**